Fabrique d'une ville médiévale

Fabrique d'une ville médiévale

Saint-Émilion au Moyen Âge

textes réunis par
Frédéric Boutoulle, Dany Barraud et Jean-Luc Piat

avec le concours financier de la Direction régionale de la Culture, Service Régional de l'Archéologie, l'Institut Ausonius (UMR 5607), l'université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, la Communauté de communes de la Juridiction de Saint-Émilion, et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et sociales du CNRS

Aquitania
Supplément 26
– Bordeaux –

Sommaire

Auteurs 7

Avant-propos, *par B. Lauret* 9

Introduction, *par Fr. Boutoulle, D. Barraud, J.-L. Piat* 11

1. D'Ascumbas à Saint-Émilion

P. Régaldo-Saint Blancard

Un écrin d'histoire : le territoire de la juridiction de Saint-Émilion avant le Moyen Âge 21-38

J.-L. Piat, Chr. Scuiller, avec la collab. de V. Delaugeas

À six pieds sous terre ou au ciel : les lieux d'inhumations de surface et souterrains de Saint-Émilion 39-102

C. Treffort

L'épitaphe de *Costaulus* : un monument épigraphique du milieu du XII^e^ siècle 103-112

R. Vergne, P. Mora, avec la collab. de Fr. Boutoulle

La numérisation et la visualisation 3D de l'épitaphe de *Costaulus* 113-122

2. Saint-Émilion et la mémoire canoniale

Fr. Dolbeau

Le dossier hagiographique de saint Émilion 125-138

J.-L. Lemaitre

Le "Livre du chapitre" de l'abbaye de chanoines réguliers de Saint-Émilion (XII^e^-XIII^e^ siècles) 139-152

3. Mémoire des pierres, langue des formes

É. Jean-Courret

Approche des dynamiques spatio-temporelles de la formation de Saint-Émilion à travers le plan de 1845 155-180

J. Masson

L'église collégiale de Saint-Émilion 181-198

Chr. Gensbeitel
Le “Palais Cardinal” 199-214

Ph. Durand
La Tour du Roy de Saint-Émilion est-elle une construction royale ? 215-236

P. Garrigou Grandchamp
L’architecture civile du XII^e au XIV^e siècle à Saint-Émilion : bilan des connaissances et problématiques de recherche 237-262
Annexe. Inventaire des maisons de Saint-Émilion – XII^e-XIV^e s. 263-310

4. La bourgeoisie de Saint-Émilion, entre jurade et négoce

Fr. Boutoulle
L’apogée d’une “bonne ville”. Saint-Émilion pendant les premiers temps de la jurade (1199-1253) 313-346

S. Lavaud
Genèse d’un territoire viticole : le vignoble médiéval de Saint-Émilion 347-362

S. Faravel
Saint-Émilion et la “Mer” : les relations de Saint-Émilion avec la Dordogne au Moyen Âge 363-372

J.-Chr. Tölg
Saint-Émilion et le roi. Les relations avec la couronne de France après la conquête de 1453 373-386

Conclusions, *par B. Cursente* 387-392

Annexe
La vie de saint Émilion (ou Vie A) 393-398

Résumés 399-411

Annexe
Inventaire des maisons de Saint-Émilion - XII^e-XIV^e s. (fig. 14)

Pierre Garrigou Grandchamp

Conventions

Façades : **A** : avant ; **B** : arrière ; **L** : latérale. **E** : est ; **O** : ouest ; **N** : nord ; **S** : sud.

Niveaux : **0** : sous-sol ; **1** : rez-de-chaussée ; **2** : 1^er^ étage ; *Intérieur* : **I ;**

Dates : XIII^e^ - XIV^e^ s. = construction à cheval sur les 2 siècles ;

XIV^e^ et XV^e^ s. = 2 campagnes ;

n°des parcelles cadastrales : ceux portés sur les plans valides en 2008 ; toute la ville tenant dans la section AP, cette indication ne sera pas répétée dans chacune des adresses ;

MH : classement comme monument historique ;

ISMH : inscription à l'inventaire supplémentaire des MH ;

Arch. Photos. : Archives photographiques de la Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine, Paris ;

Pell. PGG : pellicule photographique de P. Garrigou Grandchamp, avec son n°et sa date ;

CN : cliché numérique Lescorce, PGG ou Marin, éventuellement suivi de son n° ;

SDAP : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (ex Agence des Bâtiments de France) ;

SHASE : Société Historique et Archéologique de Saint-Émilion.

Sauf indication contraire :

– toutes les façades sont décrites de gauche à droite, niveau par niveau, en partant du rez-de-chaussée (niveau 1) et en commençant par la façade sur rue (A) ou principale;

– les maisons sont bâties à l'alignement les unes des autres, en front de rue.

La numérotation des maisons suit l'ordre alphabétique des rues et des places et, dans chaque rue, l'ordre des numéros ou des parcelles cadastrales en 2008.

Vocabulaire :

– *claveaux* : on distinguera la *longueur* (distance entre intrados et extrados = claveaux longs ou courts) et la *largeur* (portion de segment d'arc = claveaux larges ou étroits) ;

– *parcelle / maison barlongue* : rectangulaire, allongée, perpendiculaire à la rue ;

– *parcelle / maison oblongue* : rectangulaire, allongée, d'axe parallèle à la rue ;

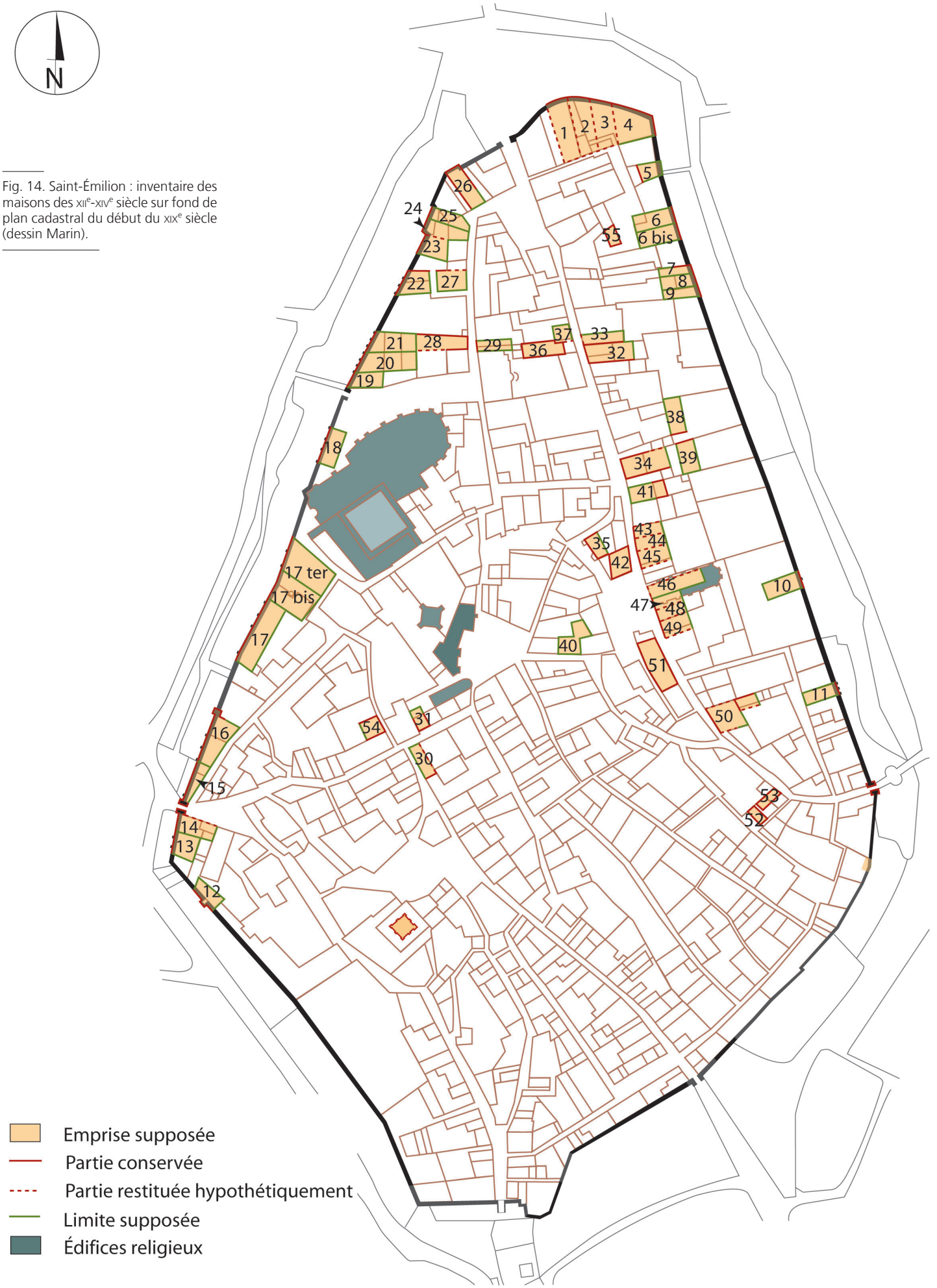

Fig. 14. Saint-Émilion : inventaire des maisons des XII^e-XIV^e siècle sur fond de plan cadastral du début du XIX^e siècle (dessin Marin).

I. Maisons de l'enceinte (depuis la porte bourgeoise dans le sens des aiguilles d'une montre)

1. Maison de la fin du xiie s., dite "Palais Cardinal" (mur N-O / impasse Cardinal, anciennement des Ayres ; cad. 448-449) (fig. 7, 9 et 11)

Situation et plan de masse : le profil de la façade, à pans coupés, forme un angle obtus. Ce tracé indique l'existence d'une contrainte, probablement du tracé du fossé, à laquelle s'est adapté le constructeur. Si cette déduction était avérée, elle ferait justice de la théorie qui estimait que cette demeure était antérieure au mur de ville et que celui-ci l'engloba. L'emprise de l'édifice est difficile à déterminer. Déjà du temps de Léo Drouyn l'édifice était en ruines et l'archéologue ne s'est attardé que sur la façade N. Maintenant que les agrandissements de l'hôtel contigu sont venus occuper l'emplacement du bâtiment, les observations sont devenues impossibles. Tout au plus peut-on, en se fondant sur le témoignage de Drouyn qui vit une porte romane sur l'impasse et proposa un plan sommaire dans le plan de la ville publié par deux fois, estimer que le plan de masse de l'édifice était barlong et d'axe N-S, occupant la totalité d'une parcelle traversante entre l'enceinte et l'impasse Cardinal.

Matériaux et mise en œuvre : la façade N est construite en pierre de taille de moyen appareil, d'un module plutôt allongé, à joints fins. Les reprises des parements extérieurs ont été considérables au cours de plusieurs campagnes de restauration, documentées par les clichés anciens, notamment ceux des Archives photographiques : les clichés Martin-Sabon et Lefèvre-Pontalis montrent les reprises des arcs des deux fentes d'éclairage à gauche et du grand pilastre de l'angle gauche / E ; ceux des années 1990 documentent d'autres reprises du même pilastre et de son voisin à droite. Au total, le bilan établi récemment (Boye 2002) est éloquent : la plus grande partie des parements du rez-de-chaussée sont repris, surtout dans la moitié gauche / E. Les arcs sont couverts d'arcs en plein cintre, clavés, très bien extradossés. En revanche, les baies des fenêtres géminées sont couvertes de tympans, grandes dalles découpées d'arcs en plein cintre. Les arrière-voussures sont en arc segmentaire, très tendu.

A / face N : les deux angles sont bien marqués, par des renforcements ; à droite / O, il a été entamé par la reprise de la maçonnerie de facture gothique qui le reliait à la porte Bourgeoise.

Niveau 1 : il est percé par quatre fentes d'éclairage ; trois sont alignées sur le même registre et dans l'axe des fenêtres géminées ; les deux de gauche ont été agrandies et leurs arcs restaurés au début du xxe siècle (cl. Martin-Sabon et Lefèvre-Pontalis). Celle de droite, percée plus haut, surmonte une baie en plein cintre, actuellement murée, peut-être à usage de poterne. Ce niveau est donc marqué par une absence de symétrie. Très remarquables sont la présence et la conservation des orifices de trois jeux de latrines, installées dans l'épaisseur du mur de façade, aux endroits épaissis par les pilastres : là où les maçonneries de ceux-ci s'achèvent sur l'assise rocheuse, sont ménagés des orifices carrés, exutoires des conduits, qui se poursuivent en deux endroits par des saignées dans le socle naturel.

Niveau 2 : les fenêtres géminées s'insèrent en creux entre les pilastres sur lesquels retombent les archivoltes qui les enserrent, mais en fait les baies sont percées au nu du mur des travées ; dans le cas des deux fenêtres centrales, le retrait paraît double, illusion crée par la saillie du pilastre médian. Cette observation met en lumière la vigoureuse composition de la façade, quadrillée par une trame où deux fines horizontales, dessinées par les cordons d'appui et d'imposte, offre un contrepoint léger aux puissantes verticales des pilastres, disposés selon une symétrie rigoureuse de part et d'autre du pilastre axial : celui-ci est doublement saillant par rapport au nu du mur de façade, étant placé en avant d'un très large pilastre ; il est flanqué par deux minces pilastres, dont un absorbe une rupture d'alignement sensible (à gauche / E), puis par deux massifs latéraux qui cantonnent vigoureusement les deux angles du bâtiment (repris à droite / O, ou les cordons ne règnent pas). Cette composition puissante sera reprise avec plus ou moins de bonheur sur les façades d'autres maisons, mais il en est peu de suffisamment bien conservées pour autoriser des restitutions aussi complètes ; seule la proche maison d'angle (n°4) offre un terme de comparaison un peu complet.

Les archivoltes sont profilées à l'intrados d'une moulure torique et leur extrados est souligné par une moulure saillante portant des pointes de diamant, des zigzags ou des motifs végétaux (entrelacs avec palmettes). Les cordons d'imposte se retournent sur les tableaux. Le profil du cordon d'appui est recherché : un bandeau, dont l'arête inférieure est soulignée par un grain d'orge, surmonte une gorge profonde, elle-même bordée par un petit bandeau marqué par un rang de trous de trépan. Les colonnettes ont des fûts cylindriques sur des bases à trois registres (tore mince, gorge et large tore étalé en soucoupe jusqu'au bord de la plinthe). Les chapiteaux portent un décor végétal simple, à grandes feuilles issant de l'astragale qui se retournent en volutes sous les angles très saillants de tailloirs profilés de même que les cordons d'imposte (de haut en bas, bandeau, quart de rond et cavet). Les abaques sont bien dessinés, avec des dés d'angle et au milieu des faces. Les arcs sont soulignés par un tore qui se poursuit sur les piédroits.

Dans les embrasures, les appuis sont traversants : il n'y a ni allège, ni coussièges, ce qui est une marque d'archaïsme ou d'ancienneté. En revanche, des feuillures latérales permettaient la bonne fermeture de volets qui prenaient également appui contre le revers des tailloirs et des bases des colonnettes, mais non contre les fûts et les chapiteaux, dépourvus de dos plats.

Quant au nombre de fenêtres, il ne faut pas accorder de crédit à l'affirmation de Jouannet 1823 qui affirme que "Du côté nord de l'enceinte murale (sic), construction remarquable par quatre fenêtres géminées (il y en avait six en 1820) et appelée Palais Cardinal" ; les deux fenêtres les plus à l'E appartenaient en effet à la maison suivante.

B / face S : Drouyn (1899, 32-33) décrit la porte d'entrée sur la ruelle (disparue) : "La porte de cette maison se trouve dans une petite rue, appelée autrefois rue des Aides, maintenant un cul-de-sac étroit, que vous trouvez à gauche après avoir franchi la porte Bourgeoise. Elle est en plein cintre reposant sur un simple piédroit ; son arcade est surmontée d'une archivolte couverte d'étoiles à quatre rayons".

L : détruits ; Drouyn (1899, 33) notait déjà : "Il ne reste rien des murs latéraux".

I : au revers de la façade trois logettes de latrines sont bâties dans les angles et le contrefort médian ; les logettes sont équipées d'un siège en pierre, avec conduit maçonné de section carrée ou légèrement rectangulaire, dont l'orifice biais est ménagé au bas de la façade ; celles du centre sont à deux sièges. Elles sont dotées de fentes assurant l'éclairage et l'aération, visibles en façade ; celle du N, qui bénéficie d'une ampleur supérieure grâce à un encorbellement de deux assises, en a deux, une sur sa face N et une sur le petit côté O. Aucun indice visible ne permet de restituer le niveau du sol de l'étage.

Programme : le bon état de conservation de cette maison a incité plus d'un historien de la ville à lui rechercher une noble origine, ou au minimum une prestigieuse affectation au cours du XIV^e^ siècle (cardinal Gaillard de La Mothe, neveu de Clément V, créé cardinal en 1316). Léo Drouyn était beaucoup plus circonspect, qui la jugeait bâtie en même temps et avec la même pierre que les autres murs ; il n'y voyait qu'une maison "... qui ne se distingue des voisines que par une ornementation plus riche" (Drouyn 1865, 393). Sa largeur, néanmoins bien supérieure à celle de ses voisines et à celles de la plupart des maisons connues à l'intérieur de la ville (sauf la maison n°51), de même que la structuration de la façade par des cordons régnants, englobant même les pilastres, lui confèrent le caractère d'une résidence prestigieuse.

Datation : en première approche, l'édifice pourrait appartenir au dernier quart du XII^e^ siècle, voire aux toutes premières années du XIII^e^ siècle.

• **Bibliographie :** Jouannet 1820, 9-10. Jouannet 1823, 32. Guadet 1841, 42. Ducourneau 1842, 83. Branche 1842, 159-160. Guinodie 1845, II, 297-298. Drouyn & Lamothe 1846, 241 et pl. 101. Commission des MH de la Gironde 1846, 61. Drouyn 1865, II, 392-393. Piganeau 1882, 67-68. Féret 1893a, 18-20. Féret 1893b, 17. Piganeau 1897, 94. Drouyn 1899, 31-33 et 35. Serbat 1912, I, 201. Serbat 1914, 40. Bertin-Rouleau 1923, 36-37. Guiraud 1927, 24-26. Prigent 1933, 41. Prot 1951, 19-20. *Saint-Émilion, son histoire, ses monuments, ses vins* 1972, 29-31 (photographie de la façade). Gireaud *et al.* 1987, 23 (photographie ancienne). *Album Léo Drouyn* 1999, 38-41 (dessins SEA 8, 20 et 53, IV-3 et VIII-72). **Documentation :** *Casier archéologique* : note (reprenant le texte de Drouyn 1899) avec bibliographie. *Arch. Photos.*, façade, cl. de

Durand (1889) n°6914, Martin-Sabon n°56 620, Lefèvre-Pontalis (avant 1934) n°4515, Estève (avant 1932) n°98 226, Ph. des Forts, n°DSF 1535 et H. de Lestrange, n°98226. Institut National d'Histoire de l'Art, Fonds Albert Lenoir, cote provisoire Boîte V, France : dessin de la façade nord. *Arch. dép. Gironde* : dessin au crayon de Gintrac, 1841, cote 162 T 6, f° 21 ("Restes du Palais Cardinal à Saint-Émilion"). *Arch. mun. Bordeaux* : dessin de A. Vergez, gravure sur bois, s.d., cote Saint-Émilion 357 ("Palais Cardinal à Saint-Émilion"). *Inventaire régional :* cl. 74 33 587 V (façade N) et 74 33 588 V (détail : 2 fenêtres à gauche, vers 1974). Boye 2002, pl. 21 (analyse des épidermes). *Conservation régional des MH* : relevés de P. Colas, ACMH, 1995 (élévation de la façade et plan du niveau 1). *CN Marin* 2005 (latrines).

2 et 3. Maisons des xiie-xiiie s. (mur N-O / impasse Cardinal ; cad. 449 – angle N-E, 418, 447 et 3 – quart O) (fig. 7)

Situation et plans de masse : deux maisons occupaient ce segment de l'enceinte. Leurs emprises sont difficiles à apprécier, seuls leurs fronts N étant connus ; encore la limite entre elles est-elle incertaine, faute de césure claire dans les maçonneries (peut-être peut-on lire une couture entre les paires de fentes), faute de décrochements dans les plans des façades ou de disparité de hauteur dans les assises rocheuses. Dans la mesure où elles étaient construites comme le "palais Cardinal", entre le mur et l'impasse Cardinal, on peut estimer qu'elles avaient un plan barlong, d'axe N-S, et qu'elles occupaient la totalité d'une parcelle traversante entre le mur de ville et la ruelle. Celle de l'O était plus large que celle de l'E, qui s'étendait pour partie sur la maison en limite O de la parcelle voisine cad. 3.

Matériaux : murs de façade bâtis en moyen appareil de pierre de taille à joints minces.

– n°2, maison O / face N : adossée au mur E du "palais Cardinal", elle s'étendait, semble-t-il, jusqu'à un décrochement, marquant un renfoncement et peut-être le début de la façade suivante. Elle comptait deux niveaux, scandés par un pilastre médian et un cordon d'appui régnant, sous les fenêtres de l'étage. *Niveau 1* : les dessins de Drouyn ne montrent que la fente droite / O, dont le sommet était abîmé ; il semble que la configuration des fentes actuelles soit le fruit d'une restauration lourde, ce qu'atteste la grande quantité de pierres neuves ; en tout état de cause, cette restauration reproduit probablement un parti originel, bien que la largeur des fentes soit différente, trop large à droite semble-t-il. Ces fentes ont de larges ébrasements externes. *Niveau 2* : au-dessus du cordon d'appui régnant, englobant également le pilastre, devaient être disposées deux fenêtres géminées, selon un parti voisin de celui du "palais Cardinal" : le témoignage de Jouannet 1823, qui attribue six fenêtres à celui-ci, alors qu'il n'en possède que quatre, confirme l'existence de deux fenêtres géminées plus à l'E, qu'il convient d'attribuer à cette maison. Il en reste le piédroit droit de la fenêtre droite / O. Les baies étaient placées en retrait, comme sur la façade voisine, et les angles des piédroits étaient moulurés.

– n°3, maison E / face N : il n'en subsiste que le niveau 1, scandé par deux pilastres qui ont également pour rôle de permettre une composition régulière et symétrique, avec une fente par travée : les ébrasements externes sont particulièrement larges et les fentes se trouvent en retrait par rapport au nu du mur à droite / O. À leur gauche, après une cavité, vestiges de défoncements avec fentes, en grande partie masqués par la végétation (Boye 2002). On est tenté d'attribuer ces vestiges à cette maison n°3, et donc restituer un large édifice allant jusqu'au grand pan de mur qui constituerait l'angle N-O de la maison suivante n°4, établie sur la parcelle cad. 3 (c'est bien là que se situe la limite O de la dite parcelle).

• **Bibliographie :** Jouannet 1823, 32. Drouyn & Lamothe 1846, pl. 101 (à gauche du "palais Cardinal", moitié droite de la maison O). Piganeau 1897, 94. *Album Léo Drouyn* 1999, 38-41(dessins SEA 8, 20 et 53, IV-3 et VIII-72). **Documentation :** *Pell. PGG* n° 331 (1993 : façade N-O). Boye 2002, pl. 21 (analyse des épidermes et repérage des bases de pilastres et des fentes).

4. Maison des xiiie siècle et xive-xve s. (angle murs N et E ; cad. 3) (fig. 7 et fig. 15)

Situation et plan de masse : grande maison d'angle à deux niveaux hors sol, plus un niveau troglodyte. Son emprise est incertaine : on peut estimer que sa limite O correspondait à celle du gros contrefort d'angle et donc, à peu près, à la façade E de la maison moderne qui longe la limite E de la parcelle (en effet, cette zone est occupée

Fig. 15. Saint-Émilion, angle nord-est de l'enceinte, maison 4, vue intérieure : corbeaux, embrasures des baies (cl. Marin).

par un gros massif, en saillie par rapport au nu centre de la façade : par symétrie et en fonction des indices relevés par Boye 2002, on peut donner à ce massif une largeur à peu près égale à celle du massif de l'angle N-E). On ne saurait en revanche avancer des arguments probants pour définir sa profondeur sur l'axe N-S ; à ce stade des études, rien ne permet d'affirmer que le bâtiment n°5, qui occupe la partie S de la parcelle et dont la façade est tournée vers l'O, faisait partie du même ensemble. Restant dans l'incertitude, nous décrirons séparément les deux édifices. Il est en revanche certain que la façade E actuelle est tronquée (arrachements) et qu'elle se poursuivait plus au S à l'origine. Le plan de masse restituable, à titre d'hypothèse, est donc trapézoïdal, avec long côté au N, occupant les 2/5e N de la parcelle, moins l'emprise de la maison moderne.

Matériaux : l'édifice est assis au N sur le rocher, qui affleure plus bas à l'E. La maçonnerie est constituée de deux parements en moyen appareil de pierres de taille à joints fins, homogène avec celui des autres maisons du front N, avec fourrure. Les reprises de maçonnerie ont été tellement importantes qu'il est loisible de se demander si la totalité des parements extérieurs ne résulte pas de restaurations. Ainsi, sur la face E, le cliché Estève (avant 1932) montre-t-il une reprise récente de la totalité de la moitié inférieure, pourtour de la fente d'éclairage inclus, tandis que les clichés du début des années 1990 documentent celle de plus de la moitié de la partie supérieure ; au total, les parements originels ne subsisteraient, au niveau 2, qu'autour de la fenêtre et des mâchicoulis ; encore ces derniers appartiennent-ils à une phase de fortification attribuable au XIVe ou au XVe siècle. Les

restaurations anciennes de la face N sont moins bien documentées ; les mêmes clichés du début des années 1990 attestent l'importance des reprises dans la bande médiane entre les deux registres de baies ; là aussi, les encadrement des fentes et des fenêtres paraissent d'origine.

A / face N : elle est cantonnée par un très large massif en saillie à droite / O, et par un seul pilastre, manifestement placé pour permettre une composition régulière et parfaitement symétrique des baies ; ce constat renforce, s'il était besoin, l'interprétation des pseudos contreforts comme des pilastres, organes du dessin architectural dénués de rôle dans la statique. *Niveau 0* : le socle rocheux est percé de deux fentes qui témoignent de l'aménagement d'un espace troglodytique, à une date indéterminée. *Niveau 1* : trois fentes d'éclairage parfaitement axées, couronnées par des arcs aveugles en plein cintre découpés dans les linteaux ; les encadrements sont chanfreinés et les embrasures, ébrasées vers l'intérieur, couvertes d'arrière linteaux. La fente percée dans le pilastre, à gauche, est le fruit d'un remaniement, comme l'attestent ses arêtes vives et la découpe de l'arc, pratiquée a posteriori dans une assise. *Niveau 2* : il s'ajoure de deux fenêtres barlongues sous haut linteau droit, avec cordons d'imposte profilés d'un bandeau et d'un cavet. Si les traverses sont manifestement des ajouts du xve siècle, les appuis paraissent d'origine, car une mince assise est bien placée sous les baies. À l'origine ces fenêtres étaient peut-être des grandes baies barlongues simples, ou étaient divisées par un mince meneau ou une frêle colonnette, comme semble en avoir vu Léo Drouyn (1865, II, 392 : "Ces fenêtres… géminées… recouvertes d'un plein cintre ou d'un linteau droit"). À l'intérieur les embrasures sont couvertes d'arrière-voussures segmentaires et équipées de deux coussièges ; entre les deux baies les piédroits sont liaisonnés avec la maçonnerie interne du mur, ce qui est en faveur de l'homogénéité de l'ensemble, en dépit des curieux raccords entre les arcs et les piédroits et de perturbations dans les piédroits extrêmes (piédroits N de la baie N et S de la baie S).

L / Face E : la partie qui subsiste est cantonnée à droite / N par un large massif saillant, puis par un pilastre. Entre ces deux membres s'étagent, au niveau 1 une seule baie (désaxée vers la droite et percée un peu plus haut que les trois de la face N), et au niveau 2 une grande baie barlongue semblable à celles de la face N et presque axée ; son appui a été abaissé, jusqu'à en faire une porte.

I : le sol du rez-de-chaussée a été fortement exhaussé (entre 1,50 et 2 m au moins) et règne actuellement de niveau avec le bas des fentes.

Niveau 1 : éclairé par les fentes, trois au N et au moins une à l'E, le rez-de-chaussée était couvert d'un plafond, sur des solives qui devaient reposer sur des liernes portées par les corbeaux conservés au revers du mur N ; le rang supérieur, à peu près complet, est manifestement inséré dans la maçonnerie juste une assise sous le sol des embrasures des fenêtres du niveau 2 ; en dessous ne subsistent que deux corbeaux, en quart de rond, et des traces d'autres : ils paraissent mis en place en même temps que les assises de la face interne du mur et définissent un niveau cohérent avec celui des embrasures de l'étage : il s'agit vraisemblablement du niveau d'origine, le rang supérieur répondant à la mise en place d'un autre plancher, peut-être lors de la campagne de réaménagement qui vit aussi construire les mâchicoulis. En fait d'équipements, on ne note qu'une loge murale, près de l'angle N-E, accessible par une porte fermée par un huis, ainsi que l'atteste une feuillure extérieure (baie murée ; fenêtre repercée dans le bouchage) ; elle se développe dans l'épaisseur du mur, vers la droite / E ; la paroi extérieure / N a été percée ultérieurement d'une grande fente (elle s'inscrit en façade dans le pilastre E) ; faute d'orifice vers les fossés, on ne saurait conclure sans plus ample recherche à une fonction de latrines. Le massif qui occupe cet angle se développe en tourelle creuse ; son accès originel est inconnu, la porte actuelle, sur la face S, étant récente.

Niveau 2 : bien éclairé par les baies à coussièges, il était sans doute couvert par un plafond reposant sur la corniche à modillons, en place au revers du mur N ; la plupart des modillons sont simplement façonnés par des pans coupés, mais, non loin de l'angle, un d'eux porte un tonneau. La transformation des sommets des façades lors de leur mise en défense, pendant la guerre de Cent ans, a eu pour effet de rendre illisible les structures assurant le couvrement de l'étage. Léo Drouyn, dont deux dessins montrent que la corniche se poursuivait également sur les faces du massif d'angle N-E, estime que ce dispositif, qui semble s'être retourné sur la façade E, supportait un chemin de ronde, ce qui est douteux ; à moins que les trous carrés, percés à intervalles réguliers

sur les deux faces, soient à mettre en relation avec les logements des supports des mâchicoulis ? Aucune porte ne donne accès au massif qui occupe l'angle. En limite gauche / O, près du mur de la maison moderne, une étroite porte barlongue, à linteau droit et arêtes vives, ouvre dans une partie du mur épaissie à l'extérieur, sur une largeur supérieure à 2 m ; faute de trou d'évacuation, on hésite également pour elle à conclure à une fonction de latrine. Au-delà vers l'O / à gauche, le mur est détruit.

Programme : si la restitution de la limite O du front N est exacte, l'édifice se trouvait composé de forts massifs d'angles encadrant des plans de murs en retrait. Il ne semble pas que l'on puisse en déduire que l'adoption d'un tel parti visait un renforcement de la construction spécifiquement destiné à améliorer la défense. Il reste que l'angle N-E du mur de la ville est effectivement occupé par une demeure qui avait une importance certaine, dans une enceinte dépourvue de moyens de flanquements. On observe que l'angle N-O est de même occupé par une forte maison (n°26). Sans doute s'agissait-il d'emplacements privilégiés, peut-être confiés à des chevaliers ou à des hommes d'armes.

Datation : le caractère des baies n'est plus roman et incite, ainsi que la présence de coussièges, à placer les élévations conservées dans la 1ère moitié du XIIIe siècle, peut-être sur une base plus ancienne, vu que l'érection de ces murs était nécessaire pour fermer l'enceinte dans son angle N-E, alors que les travaux étaient entamés à proximité et sur le front O, comme le prouvent les nombreux éléments de style roman en place. Les reprises sont attribuables à la fin du XIVe ou au XVe siècle pour les mâchicoulis et les traverses des baies.

• **Bibliographie :** Drouyn 1899, 34. *Album Léo Drouyn* 1999, 38-41 (dessins SEA 8 et 53, et IV-3). Gireaud *et al.* 1987, 24-24 (photographies anciennes). **Documentation** *: Arch. Photos.* : cl. Estève n°98 221 (angle ; état après réfection des parements). *Pell. PGG* n°331 (1993 : façades N-O et E et revers). Boye 2002, pl. 19 et 21 (analyse des épidermes et repérage des pilastres et massifs).

5. Maison de la fin du XIIIe-début du XIVe s. (impasse Cardinal ; cad. 3 – quart S) (fig. 16)

Fig. 16. Saint-Émilion, front est de l'enceinte, maison 5, fin XIIIe-début XIVe siècle ; façade ouest vue de l'impasse Cardinal : sommet de la porte et d'une fenêtre à réseau (cl. PGG).

Situation et plan de masse : rien ne permet d'affirmer que ce bâtiment, dont ne subsiste de visible que le sommet du mur O, d'axe N-S et qui occupe la partie S de la parcelle, faisait partie du même ensemble que le grand édifice de l'angle N-E. On est même tenté de juger qu'il en était indépendant, vu l'alignement de sa face O qui lui donne une profondeur, entre elle et le mur d'enceinte, bien moindre que celle du bâtiment sis plus au N. Restant néanmoins à ce stade dans l'incertitude, nous décrivons séparément les deux édifices. L'emprise du bâtiment est incertaine : il s'appuie contre un mur d'axe E-O, qui marque la limite S de la parcelle et pourrait correspondre à une délimitation ancienne. En revanche son angle gauche / N étant détruit, il est impossible de déterminer, sans fouille, son extension originelle vers le N.

Matériaux : moyen appareil régulier de pierre de taille, à joints très fins. La mise en œuvre des pierres est particulièrement soignée, comme l'atteste en outre l'excellent extradossement de claveaux. La facture témoigne de la maîtrise des maçons de l'époque gothique, avant la guerre de Cent ans.

A / face O : la façade résiduelle est en grande partie masquée par une construction qui s'est adossée à elle. Elle interdit de bien observer le niveau des baies dont on aperçoit le sommet au-dessus de la construction adventice, mais elles paraissent ouvrir à l'étage. *Niveau 2* : le sommet du mur est dérasé et ne comporte plus qu'une assise au-dessus de la fenêtre. Deux baies sont en place. À gauche / N ouvrait une porte couverte d'un arc brisé, clavé, sans clef d'arc, mais chanfreinée, actuellement murée. À droite, une fenêtre géminée à réseau, composé de deux lancettes subtrilobées surmontée d'un oculus apparemment polylobé et retombant sur un support central ; le réseau comprenait trois pierres montées en tas de charge, soit deux grandes dalles symétriques, au pourtour extérieur découpé en quart de cercle et au dessin intérieur formant chacun le tiers supérieur de l'oculus et la moitié d'un arc brisé subtrilobé ; la troisième pierre, écoinçon inséré à la jonction des précédentes, fermait l'oculus et les arcs subtrilobés ; l'intrados de ces formes était chanfreiné, peut-être d'une moulure concave ; des assises minces à la base des dalles externes du réseau indiquent l'existence originelle de cordons d'imposte, bûchés. Le réseau a été mutilé au xv^e siècle par l'insertion d'une baie couverte d'un linteau délardé d'une accolade : elle a fait supprimer la pierre d'écoinçon du réseau, le piédroit droit / S et le support central, tandis que le reste de la baie était muré.

Datation : la facture très sûre de la maçonnerie et le dessin ferme des formes de la fenêtre indiquent une date avancée dans le style gothique, déjà rayonnant, sans doute vers 1300.

- **Documentation** *: Pell. PGG* n°331 (1993 : sommet de la façade O) et 562 (août 2005 : sommet de la façade O).

6-6bis et 55. Ensemble de la fin du xii^e-1^ère^ moitié du xiii^e^ s. (mur E ; cad. 10)

Situation et plan de masse : édifice composant une partie du tracé E de l'enceinte. La difficulté de lecture du plan depuis l'intérieur interdit de se prononcer en toute certitude sur le plan de masse et le nombre de maisons ; en effet, en l'état des observations, aucun des refends actuels ne peut être tenu pour médiéval de façon certaine. Des vestiges de colonnes (cf. ci-dessous la description de la partie souterraine), posent en outre la question de l'absence de refend et de l'existence d'une structure à colonnes portantes. L'alternative s'énonce ainsi : soit les vestiges visibles en façade E appartiennent à une seule maison, de plan oblong et d'axe N-S, soit ils sont à partager entre deux maisons mitoyennes, de plan barlong et d'axe E-O. L'examen externe conduit à avancer les arguments suivants : en faveur de l'unicité du bâtiment on observe la parfaite continuité des assises qui filent de bout en bout ; pour autant, l'argument n'est pas dirimant, s'il s'agit de deux édifices construits concomitamment. En faveur de la dualité d'édifices, on notera le rythme irrégulier des pilastres, qui définissent des travées d'une largeur très différente : un édifice aurait pu englober l'espace à gauche / S du pilastre médian et l'autre à droite / N, y compris celui qui s'étend au-delà du pignon. Restant à ce stade dans l'incertitude, nous ne décrirons là qu'un seul ensemble, qui englobera au surplus une construction souterraine, sous la cour à l'entrée de la parcelle, rue Guadet.

En limite N de la parcelle un pont moderne à deux arches, enjambe le fossé oriental ; il permet de passer en cet endroit directement de la ville à la campagne.

Matériaux : maçonneries en moyen appareil de pierre de taille à joints minces, assise sur le rocher. Les plages restaurées sont importantes, notamment dans la moitié inférieure. Les percements des XVIII[e] et XIX[e] siècles sont nombreux et ont également fait disparaître beaucoup de l'épiderme d'origine. Le pignon qui émerge au-dessus d'une arase cohérente avec les pilastres est bâti en maçonnerie médiocre de tout venant.

– n°6-6bis, ensemble sur l'enceinte :

A / face E / *niveau 1* : le mur est tellement restauré et repris qu'aucun percement d'origine n'est conservé. Il est surprenant de n'y distinguer aucune fente d'éclairage. *Niveau 2* : il n'y a pas plus de baies médiévales. Deux rangées de trous, au-dessus d'une assise mince, font penser au négatif d'un dispositif de hourd. Ils fonctionnent avec trois baies percées au sommet du mur compris entre les deux pilastres gauche / S : il s'agit probablement de portes donnant accès aux galeries en bois ; probablement raccourcies et pourvues de linteaux, voire d'une grossière et lourde colonnette, lorsqu'elles furent transformées en fenêtres, elles ont été ensuite murées. Les trous se poursuivaient sur la droite / vers le N, dans le pilastre central, dans la plage de mur entre les deux pilastres de droite / N et dans le dernier, couronné par un petit encorbellement. L'assise mince pourrait correspondre à celle de la corniche saillante à l'intérieur.

I : les seuls vestiges contemporains de la façade E bien visibles se trouvent au niveau 2. Une rangée de modillons sculptés de divers motifs porte des dalles formant un plan continu ; sur cet encorbellement a été montée une mince cloison délimitant une circulation enfermée entre elle et le mur de façade, tel un chemin de ronde. La maçonnerie de la cloison est un vulgaire moellonnage, tout comme le haut mur pignon ajouté au-dessus du mur roman. On est dès lors tenté d'estimer que la construction du chemin de ronde ne saurait appartenir à la campagne originelle et daterait des modifications provoquées par la mise en défense du mur de ville (voir la maison n°4). Reste à identifier la fonction de ce niveau de dalles portées sur des modillons : simple support d'un plafond ou dispositif de recueil des eaux pluviales de toitures à un pan tourné vers la muraille, par un chéneau. La même question se pose pour la maison n°4.

– n°55, ensemble souterrain :

Vaste et haute salle voûtée d'un berceau, à peine brisé, qui règne au même niveau que les carrières souterraines. D'axe N-S, elle est ouverte à ses deux extrémités. Au N un segment d'arc appliqué contre le rocher aboutit sur une avancée rocheuse réservée par la taille ; son sommet disparaît dans des parties murées, au-dessus du niveau du sommet de la voûte (vestige d'un escalier, d'une autre voûte ou d'une arcade ?).

Sur une saillie de l'avancée rocheuse est curieusement installée une moitié de colonne à tambours, avec sa base ; elle paraît en cohérence avec l'arc décrit ci-dessus. Cet élément pourrait être le vestige d'un système de supports intérieurs des planchers des niveaux au-dessus du sol, soit à colonne libre (comme dans la "Commanderie"), soit à arcades retombant sur des colonnes (comme dans les maisons 36 et 51), soit encore combinant colonne et arcade(s), comme au revers du pignon N de la maison 51. Il se trouverait suspendu du fait du creusement des carrières, phénomène également attesté dans la maison 22.

Datation : les caractères de la maçonnerie et du système des pilastres sont cohérents avec ceux des autres ensembles des secteurs N et E, ce qui conduit à proposer une date de construction entre la fin du XII[e] siècle et la 1[ère] moitié du XIII[e] siècle. Le chapiteau de la colonne remontée dans la cave incite cependant à ne pas trop rajeunir l'ensemble.

• **Bibliographie :** Gireaud *et al.* 1987, 24-26 (photographies anciennes de la façade E et du pont). **Documentation :** *Pell. PGG* n°561 (août 2005 : façades E) et CN 896 à 904.2009. Boye 2002, pl. 18 et 19 (analyse des épidermes).

7 et 8. Maisons de la fin du XII[e]-première moitié du XIII[e] s. (mur E ; cad. 13 et 14) (fig. 6)

Situation et plan de masse : à en juger par le découpage actuel des parcelles 13 et 14 et par les segments de mur à pilastres et à baies médiévales conservés, on est conduit à estimer que deux maisons occupaient ce secteur

de l'enceinte. Il semble que l'alignement des assises s'interrompe au premier pilastre à partir du N ; cette irrégularité pourrait indiquer une césure. Les fentes d'éclairage du niveau 1 sont percées à des hauteurs différentes, la plus haute à l'extrême droite / N et la plus basse au centre. Ces données pourraient indiquer l'existence de trois maisons, dont celle de droite, la plus au N, serait presque entièrement détruite. À titre provisoire, dans l'attente d'indices plus probants concernant les murs goutterots perpendiculaires à l'enceinte qui devraient les séparer, on décrira deux maisons. La première maison, au N, engloberait le pan de mur entre les deux pilastres de droite / N et celui qui est ruiné, encore plus à droite. La maison gauche / S, s'étendrait du deuxième pilastre à partir du N à l'extrémité du mur conservé ; sa limite S est cependant incertaine, car ses maçonneries, qui filent bien à la base avec celles du pilastre, ne sont plus en continuité avec lui à partir de la hauteur de la fenêtre à remplages.

Matériaux : les maçonneries sont construites en moyen appareil de pierre de taille à joints fins. Les restaurations des parements ont été très importantes, comme le montrent les clichés anciens (Estève, avant 1932) et l'analyse des épidermes : les pierres de la moitié ou du tiers inférieur des pilastres et des maçonneries environnantes, ainsi que celles de la quasi-totalité de la travée la plus au S, sont neuves. Quelques percements tardifs ont gravement endommagés le niveau 2 de la deuxième travée à partir du N et la moitié droite de la troisième travée.

Une rangée de trous carrés, au-dessus d'une assise mince, évoque le système de hourds décrit dans la monographie de l'ensemble précédent. L'arasement du mur a fait disparaître la rangée supérieure et les probables accès. Il faut noter que ces hourds régnaient à une hauteur supérieure à celle des voisins, ce qui indique probablement une mise en place du dispositif postérieure à l'érection des maisons, propriété par propriété, sans souci d'alignement des niveaux de défense, mais en tenant compte des niveaux de sol intérieurs. L'assise mince pourrait correspondre à celle de la corniche saillante à l'intérieur.

– n°7, maison N / face E : elle est actuellement rythmée par un pilastre médian et un à gauche, mais les pratiques architecturales du site conduisent à penser que le mur s'achevait également par un pilastre à droite. *Niveau 1* : deux longues fentes d'éclairage, couvertes par des linteaux échancrés d'arcs en plein cintre aveugles. Ces derniers sont situés à des hauteurs qui diffèrent d'une assise. *Niveau 2* : aucun vestige de baie médiévale. Une porte, repercée, a été murée. À côté un trou, lui aussi rebouché, est couvert d'un arc brisé qui évoque le fantôme d'une fenêtre ou d'une porte ogivale.

– n°8, maison S :

Face N : elle est rythmée par un pilastre médian et un autre à chaque extrémité. *Niveau 1* : deux longues fentes, dont seule celle de droite / N subsiste ; l'existence originelle de celle de gauche est attestée par un dessin de Léo Drouyn ; elle a été supprimée lors d'une restauration des parements, fautive sur ce point. *Niveau 2* : fenêtre à réseau dans la travée la plus au S : le remplage a été restauré après 1932, car il apparaît clairement qu'il était mutilé, tant sur le dessin de Léo Drouyn que sur la photographie d'Estève. Le tracé des remplages comprend deux lancettes en arc brisé subtrilobé, séparées par un meneau et surmontées d'une rose trilobée ; seuls les écoinçons latéraux sont ajourés ; une archivolte au profil en larmier encadre l'arc. Il n'y a ni appui, ni cordon d'imposte. La modénature est assez aiguë. Dans la travée N, fenêtre géminée à deux baies barlongues, murées, au-dessus d'un appui profilé d'un bandeau et d'un chanfrein ; l'encadrement est également entièrement chanfreiné.

I : il semble que les deux niveaux aient été confondus en un seul volume très haut, peut-être au xvii^e siècle, dans le cadre des réaménagements opérés par les Jacobins. La fenêtre à remplages ouvre très haut, juste sous une corniche en quart de rond, dans une grande embrasure repercée dans le mur roman et couverte d'une voûte en berceau brisé. Dans l'ébrasement N ouvre un passage intra mural, bouché en limite de propriété.

Datation : les maçonneries à pilastres et à fentes sont conformes au parti général des faces N et E et pourraient donc appartenir aux toutes dernières années du xii^e siècle ou à la première moitié du xiii^e siècle. La fenêtre à réseau accuse un style rayonnant avancé, soit la première moitié du xiv^e siècle.

• **Bibliographie :** Gireaud *et al.* 1987, 26 (photographie ancienne). *Album Léo Drouyn* 1999, 111 (dessin SE MUS 478). **Documentation :** *Arch. Photos.* : cl. Estève (avant 1932) n°98 222. *Pell. PGG* n°331 (1993 : façades E), 561 (août 2005 : façades E) et CN 905 et 906.2009. Boye 2002, pl. 18 (analyse des épidermes et repérage des pilastres).

9. Maison du XIII^e siècle (mur E ; cad. 14) (fig. 6)

Situation et plan de masse : ne restent de ce bâtiment que quelques assises de la base du mur, avec indication de fentes, surmontées par un mur neuf de quatre assises et un parapet. On distingue du N au S une fente, un pilastre sur deux corbeaux, une ou deux fentes, un autre pilastre (aussi sur deux corbeaux), puis un pan de mur sans fente (large de près de 4 m), et un autre pilastre. Si tous ces membres appartenaient bien au même édifice, celui-ci était fort long.

Face E : les corbeaux sont profilés d'un bandeau au-dessus d'un biseau. Les fentes prennent naissance juste au-dessus du rocher, ce qui indique que le niveau éclairé était sans doute largement excavé dans le roc. Exutoire de latrine au S / gauche.

• **Documentation** : Boye 2002, pl. 18 (analyse des épidermes).

10. Maison XII^e-XIII^e s. et XIV^e-XV^e siècle (mur E ; cad. 36)

Situation et plan de masse : au regard du pilastre en place, à peu près au centre de la limite E de la parcelle, et de la maçonnerie qui l'environne, il semble qu'au moins une maison ait occupé ce segment de l'enceinte, sans que l'on puisse déterminer son emprise sans fouilles.

Matériaux : importantes réfections de la moitié inférieure du et autour du pilastre.

• **Documentation :** *CN Marin* (août 2005 : vestiges de la façade E). Boye 2002, pl. 16 (analyse des épidermes).

11. Maison de la fin du XIII^e s. (mur E / rue des Cordeliers ; cad. 40 - limite N, 39 et 38)

Situation et plan de masse : à observer le parcellaire actuel, confronté aux vestiges de maçonneries et de pilastres, il est possible que deux maisons de plan barlong, d'axe E-O, aient constitué ce segment de l'enceinte. Elles auraient occupé la totalité de parcelles en lanières, traversantes entre le mur et la rue. Cependant les murs en limite N et S de ces parcelles sont en maçonnerie de tout venant et ne sauraient être considérés comme des murs médiévaux.

Matériaux : moyen appareil de pierres de taille. La réfection du deuxième pilastre a été importante, ce qui se justifie par l'importance des plages où le parement est arraché.

A / face E : à droite / N d'une tourelle pleine de plan polygonal, base d'un pilastre (deux assises), plage avec parement arraché, puis ensemble composé d'un pilastre, d'un pan de mur et d'un autre pilastre, hauts de plusieurs mètres et dont les maçonneries sont relativement bien conservées. Couronnement de mâchicoulis.

Face O : par exception, la face interne du mur est visible. Dans la parcelle cad. 39, un rang de corbeaux indique le niveau du plancher séparant le rez-de-chaussée de l'étage ; l'appareil est de bonne qualité, mais une couture en diagonale du N vers le S indique une forte reprise. L'appareil est de moins bonne qualité dans la parcelle cad. 38, mais l'observation du mur est gênée par un petit bâtiment qui lui est adossé ; on note un massif en saillie du mur dans la partie N de la parcelle.

• **Bibliographie :** Gireaud *et al.* 1987, p. 26 (photographie ancienne : ensemble, dégagé des arbres et des broussailles qui le masquent actuellement, avec couronnement de mâchicoulis). **Documentation :** *CN Marin* (août 2005 : vestiges de la façade E). Boye 2002, pl. 15 (analyse des épidermes) et fiche avec photographies de la zone du pilastre 1 et à sa droite, et du revers dans les parcelles 39 et 38).

12. Édifice des XIII^e et XV^e s. (mur S-O ; cad. 238)

Haut mur couronné de mâchicoulis dans sa moitié gauche N ; grand renfort vertical, peu saillant, au milieu. Aucune baie.

- **Documentation :** Boye 2002, pl. 6 (analyse des épidermes).

13 et 14. Maisons des XII^e-XIII^e s. et XV^e s. et vestiges de la Porte Saint-Martin (mur S-O / rue du Couvent ; cad. 239)

Situation et plan de masse : édifices situés à droite / S de la porte Saint-Martin, qui est détruite depuis les années 1820 (Drouyn 1899, 38). Son emplacement est occupé par une brèche cantonnée par des massifs maçonnés. Leur appartenance à la porte est incertaine ; à droite, à moins de 2 m du sol, est inclus dans le massif un segment de cordon profilé d'un bandeau, chargé de triangles sur la pointe, au-dessus d'un cavet. On isole dans cet ensemble un édifice N et un mur S.

Matériaux : moyen appareil régulier, aux assises de hauteur irrégulière.

– n°13, mur S / droit : il est scandé par deux pilastres, découronnés, le mur ayant été fortement dérasé. La limite droite / S originelle est impossible à déterminer, mais elle est de facto marquée par la destruction du mur, dont ne subsistent que trois ou quatre assises, à l'endroit où une maison implantée dans le fossé s'appuie contre l'enceinte. Une autre caractéristique unifie ce segment : quelques assises (4 à 5) au-dessus du socle rocheux, le mur est en léger retrait, différence rattrapée par un étroit glacis. Aucune baie ne subsiste.

– n°14, édifice N / gauche : il est actuellement de plan barlong, d'axe N-O – S-E ; sa façade N affronte la rue du Couvent (vestiges d'arcade et de deux baies à croisées du XV^e siècle) ; il est mitoyen d'une annexe à l'O, adossée à la suite de la muraille, et d'une autre maison au S-E, appartenant à la propriété cad. 28. Le mur de façade sur l'enceinte est en retrait par rapport au massif S de la porte et en légère avancée par rapport au mur qui poursuit l'enceinte au S : ces décrochements pourraient individualiser une maison. Le mur est couronné par plusieurs assises et un rang de merlons, qui paraissent neufs. En dessous, plage de maçonnerie homogène, percée au niveau 1 par une fente de longueur moyenne (trois assises), couverte d'un linteau échancré d'un arc en plein cintre aveugle.

- **Bibliographie :** *Saint-Émilion, son histoire, ses monuments, ses vins* 1972, 38 (photographie). **Documentation :** Boye 2002, fiche avec photographies et pl. 4 (analyse des épidermes). *Pell. PGG* n°563 (août 2005 : façades O).

15 et 16. Ensemble d'édifices des XII^e-XIII^e s. et XV^e s. (mur O / rue des Écoles ; cad. 452, 453 et 454)

Situation et plan de masse : au N-O de la porte Saint-Martin s'étend un important segment de muraille long de près de 40 m, qui témoigne de nombreuses reprises et ne conserve guère de baies antérieures au XV^e siècle. Il est scandé par plusieurs pilastres, surtout dans sa partie gauche / N. Des bâtiments sont adossés à sa face interne ce qui interdit sans étude approfondie la recherche d'éventuels murs de séparation entre des maisons, perpendiculaires à la muraille. **Matériaux :** moyen appareil régulier. Importantes plages de reprises dans les parties basses, au-dessus du rocher. Les plus récentes concernent la moitié inférieure du contrefort N et la zone entre lui et le pilastre 1. En outre, les différences de teinte d'épiderme très marquées, sombre dans la moitié supérieure, pourraient indiquer des reprises de parement antérieures.

On distingue :

– n°15, zone S, à droite du pilastre 3 et de la rupture dans les maçonneries. Il n'y a qu'un pilastre, tout à droite et un contrefort récent, apparemment destiné à conforter la portion de mur affaiblie par la destruction de la porte Saint-Martin ; quatre baies du XIX^e siècle fonctionnent avec le logis adossé à l'intérieur de l'enceinte.

Le sommet du mur est merlonné, mais les créneaux ont été obstrués par la mise en place du toit de ce bâtiment.

– n°16, zone N, à gauche, longue de 21 à 22 m, cantonnée à l'angle gauche par un massif saillant de 0,40 m (très large et profond), et scandée par deux pilastres plus minces (pilastres 1 et 3). La face N-O de ce massif s'achève par un autre pilastre à son extrémité E. Le fantôme du pilastre 2 se lit à mi parcours entre les deux précédents ; la limite droite / S est constituée par une interruption de la maçonnerie, à 0,50 m environ du pilastre 4. L'unité de cet ensemble est confirmée par l'homogénéité relative des maçonneries, qui filent, avec une seule rupture à droite du 1er pilastre (Boye 2002, pl. 3). Participe aussi à cette unité l'identité des sommets talutés des pilastres 1 et 3. Entre les pilastres 1 et 2 sont percées deux courtes fentes (deux assises), couvertes de linteaux évidés d'arcs en plein cintre aveugles ; celle de gauche est intacte et de l'autre n'est conservé que le sommet (linteau découpé d'un arc en plein cintre). Une autre fente, guère plus longue, est percée plus haut, à droite du contrefort N (dessin Drouyn SEA MUS 477). La cause de la largeur de celui-ci est inconnue, de même que celle qui fait porter le pilastre 1 sur deux corbeaux, transformé en deux assises en quart de rond par les dernières restaurations (un orifice paraît avoir été bouché, qui pouvait être celui de latrines) ; dans ce dernier cas, ce pourrait être du fait du retrait de l'assise rocheuse, circonstance qui a également fait porter le contrefort en encorbellement sur trois assises.

• **Bibliographie :** *Album Léo Drouyn* 1999, 32-33 (dessins SEA 6 et SE MUS 477). **Documentation :** Boye 2002, pl. 3 et 4 (analyse des épidermes et repérage des pilastres). *Pell. PGG* n°563 (août 2005 : façades O).

17. Ensemble d'édifices des XIIe-XIIIe s. et XVe s., dit "logis Malet" (mur O / rue des Écoles ; cad. 248 ; musée et école)

Situation et plan de masse : cet ensemble comprend un très long segment de l'enceinte (près de 65 m), au S de la collégiale. Après avoir été une propriété privée (logis du baron de Malet), il fut affecté à l'école communale dès avant le milieu du XIXe siècle. Si tant est que le mur était, à l'instar des murs de villes des fronts E et N-O, effectivement composé par des murs de maisons, il est manifeste que cet ensemble occupe l'emplacement de plusieurs demeures. Déterminer leurs emprises est une tâche délicate en l'absence d'une étude détaillée de la face interne du mur et de sondages, afin de repérer les accroches de murs de séparations d'entités différentes, perpendiculaires à l'enceinte. Aussi les considérons-nous, à ce jour, comme un seul ensemble. On distingue, de la gauche / N vers la droite / S, trois zones :

– zone N, scandée par deux pilastres, couronnés par une rangée de mâchicoulis portant un parapet en encorbellement (dispositif que Léo Drouyn juge du XIVe siècle) ; il commence, à gauche, au delà d'une grande brèche et s'interrompt à droite à la jonction d'une zone définie par deux limites de maçonneries en escalier : ce pan de mur semble le plus ancien ; contre lui auraient été remontés des parements encore médiévaux. Deux fentes encadrent le pilastre gauche ; elles sont plus courtes que les fentes des maçonneries romanes. Au revers du mur, qui est dégagé, un coup de sabre individualise le tiers N de ce segment : il indique peut-être la limite d'une maison médiévale, au N du "logis Malet" ; les reprises sont très nombreuses ;

– zone centrale, caractérisée par la maçonnerie ancienne, peut-être romane, percée de trois fenêtres, sans doute au XIXe siècle ;

– zone S : contre ce segment sont adossés le "logis Malet" et ses dépendances ; elle est scandée par trois pilastres seulement, à intervalles irréguliers ; il est possible qu'un autre pilastre ait cantonné l'angle S-O du logis où est individualisée une chaîne d'angle. Le pilastre central du "Logis Malet" a été amputé d'une grande partie de sa base par le percement d'une des cinq fenêtres du XIXe siècle qui ajourent cette portion de mur, et sont suivies par neuf autres baies plus à droite / S, également réparties sur deux registres. Tout ce segment est couronné de merlons parfaitement solidaires des maçonneries qu'ils surmontent et indicateurs de l'ampleur des reprises qui ont sans doute totalement remplacé les maçonneries romanes.

+ on ajoutera une **zone plus au N, *détruite*** au milieu du XIX^e siècle, après que Léo Drouyn l'eut dessinée (dessins SEA 6 et SE MUS 477) : elle continuait au-delà de la partie couronnée de mâchicoulis, elle-même achevée par un pilastre (disparu), sur plus de deux longues travées, scandées de pilastres ; cette section parvenait presque jusqu'au clocher de la collégiale et ne portait pas de mâchicoulis.

Matériaux : moyen appareil régulier, témoignant de plusieurs campagnes médiévales et de nombreuses reprises.

*** "Logis Malet"**

A / face N-O : chemin de ronde intégré, sans doute fruit de réaménagements du XV^e siècle.

B : tour détruite au milieu du XIX^e siècle. Elle est visible sur le dessin IV-2 de Léo Drouyn (tourelle carrée à un étage, couverte d'un toit à quatre pans).

L gauche / S : pignon avec rampants à crochets de style gothique flamboyant. Il identifie bien la toiture du corps de logis gothique, au-dessus des toits à faible pente des bâtiments adjacents, dont les plus au S étaient fort ruinés au temps du dessin de Léo Drouyn (SEA 6).

Programme : l'appellation de "logis Malet" est tardive, se rapportant à un propriétaire du début du XIX^e siècle, le baron de Malet de Roquefort, et ne renseigne pas sur les propriétaires durant le Moyen Âge. Le témoignage de Piganeau (1888), relatant l'existence d'un mur crénelé qui entourait son jardin, côté ville, accrédite l'hypothèse de l'aménagement sur ce site, durant la deuxième moitié du XV^e siècle, d'un logis privilégié, aristocratique ou patricien ?

• **Bibliographie :** Drouyn 1865, pl. 144 (Logis Malet et sa tour, vus du S). Piganeau 1888, 81. Drouyn 1899, 36-38 (photographie). *Saint-Émilion, son histoire, ses monuments, ses vins* 1972, 35-37 (photographie de la façade). Gireaud *et al.* 1987, 38-39 (photographies ancienne et lithographie d'Engelmann montrant la tour de l'hôtel). *Album Léo Drouyn* 1999, 30-33 (dessins IV-2 : en limite gauche, la tour du logis, détruite depuis ; SEA 6 et SE MUS 477 : vues du S-O). **Documentation :** *Arch. Photos.* : cl. Gossin (1924) n°76475 ; cl. Estève (avt. 1932) n°98218, 98219 ; cl. Brutails (avant 1933) n°100750. *Inventaire régional* : cl. 74 33 581 et 582 V (vues prises en 1974). Boye 2002, pl. 2 (analyse des épidermes et repérage des pilastres).

18. Maison du XIII^e s., *détruite* (en bordure O de la place du Monument aux morts) (fig. 1)

Situation et plan de masse : un édifice inclus dans la muraille paraît avoir formé un tronçon du mur d'enceinte entre le saillant correspondant à l'angle N-O du clocher roman de la collégiale et la porte Bourgeoise, plus précisément dans la moitié S de ce segment. Le mur était encore conservé quand fut levé le plan cadastral de 1845, mais il semble qu'il n'y avait déjà plus aucun bâtiment en arrière**.**

Description de la face O : la façade est connue par un dessin, apparemment non daté, mais antérieur à la destruction de la porte Bourgeoise en 1846. Elle était encore conservée sur une grande hauteur : le dérasement n'était guère supérieur à celui du mur dans lequel était percée la porte Bourgeoise. Cette façade était scandée par quatre pilastres de largeur et de hauteur identiques. En revanche, aucune fenêtre ne figure sur le dessin.

• **Documentation :** *Inventaire régional* : cliché d'un dessin de la collection Redeuilh (cl. Dubau 75.33.186 V).

19 à 21. Maisons des XII^e-XIII^e s. (mur N-O ; cad. 385-386) (fig. 5, fig. 17 et 18)

Situation et plan de masse : le nombre de maisons occupant le segment de l'enceinte situé à gauche / N de la "Porte des Chanoines" est inconnu. Les dessins de Léo Drouyn permettent de distinguer au moins trois édifices.

De droite à gauche, on trouve d'abord le n°19, au S de laquelle fut percée, sans doute tardivement, la "Porte des Chanoines" : elle est visible sur les dessins de Léo Drouyn (SEA 46 et 52). L'état actuel est bien différent : rien ne subsiste de cette porte et le bâtiment n°19 est réduit au pan de mur de l'enceinte, jusqu'au pilastre

Fig. 17. Saint-Émilion, front ouest de l'enceinte, maisons 19 à 21 : état en 1845 (dessin Léo Drouyn, SEA 55)

Fig. 18. Saint-Émilion, front ouest de l'enceinte, maisons 20 et 21 : état en 2005 après restauration (cl. PGG).

tronqué. Il était situé sur la parcelle cad. 386, à l'angle O de l'îlot, avec la collégiale au S (actuelle 1, place Pioceau) (limites des maisons portées sur la fig. 5).

À gauche du pilastre tronqué régnait un long pan de mur scandé par cinq pilastres (dessin SEA 55 ; fig. 17) ; si le 1er subsiste, il ne reste que les bases des 2e et 3e pilastres ; le 4e est intact et le 5e a complètement disparu : il devait se trouver juste au N / à gauche du pignon de la maisonnette du XIXe siècle qui borne actuellement le mur, avant un décrochement (pl. Boye : fig. 5). Nous proposons de découper cette zone en deux propriétés : la maison 20 s'étendrait du gros pilastre tronqué au 2e pilastre (matérialisé par sa base), sur la moitié S de la parcelle cad. 385 ; la maison 21 irait du 2e au 5e pilastre (disparu), sur la moitié N de la parcelle cad. 385.

Matériaux : moyen appareil régulier. La plus grande longueur, au centre, a perdu son parement sur presque toute sa hauteur, sauf les deux assises au-dessus du rocher. De part et d'autre les parements ont été complète-

ment repris, si bien que l'on peine à reconnaître de rares plages de l'épiderme originel, principalement au registre supérieur et autour des fenêtres. Les maisons n°20 et 21 ont été très dégradées, puis ont subi une restauration drastique de leurs parements au début des années 2000. On note une rupture d'alignement des assises de la maison 20, à droite / S du 1er pilastre.

Descriptions

– n°19 : Léo Drouyn dessina un grand pilastre, tronqué de son sommet, sur la gauche / N, du bâtiment contigu à la "Porte des Chanoines". Nous faisons l'hypothèse que la maison disparue devait s'étendre au S de ce pilastre.

– n°20 / *niveau 1* : un petit arc aveugle en plein cintre a été représenté par tous les auteurs de dessins de cette partie du mur, Drouyn comme Engelmann ; il semble correspondre à une niche, éclairée par une petite fente : elle est accessible par une porte en plein cintre depuis la courette qui occupe la moitié S de l'emprise interne de la maison ; elle pourrait avoir accueilli une latrine (grand orifice à l'aplomb) ; autre logette rectangulaire dans le mur, au N, peut-être une armoire murale. Pour le reste, ce niveau est actuellement aveugle et les dessins ne montrent aucune fente d'éclairage. À gauche / N du pilastre conservé deux vestiges indiquent les emplacements du 2e pilastre disparus : un massif réservé dans le rocher, puis une base à deux assises (Boye 2002).

Niveau 2 : les dessinateurs cités ont en revanche omis la fenêtre géminée conservée au-dessus de l'arc aveugle, dont subsistent encore une partie des piédroits et le cordon d'appui : il règne au même niveau que ceux des autres fenêtres, dans la même maison et dans la maison n°21 ; il est, comme eux, décoré de triangles posés sur la pointe sur le bandeau. Une deuxième fenêtre romane ouvrait entre le 1er et le 2e pilastre ; elle est très mutilée : l'embrasure subsiste, mais les piédroits et les linteaux ont été arrachés ; elle était encadrée par des cordons d'appui et d'imposte, en place à droite / S de la baie, dont on observe qu'ils ne se retournent pas sur les pilastres, comme au "Palais Cardinal" ; ils sont profilés d'un bandeau, incisé d'un grain d'orge, et d'un ou deux cavet(s) : l'imposte est nue, mais l'appui est décoré de frises de triangles sur la pointe, une sur le bandeau, et deux, tête bêche, sur le double cavet ; le segment gauche est une restitution.

– n°21 (fig. 18) : *niveau 1* : du 3e pilastre ne subsiste aussi qu'un massif réservé dans le rocher et une base à deux assises; le 4e est conservé, couvert d'un sommet taluté. On note en outre des vestiges difficiles à interpréter, ancrés dans le rocher sous le 4e pilastre : ce sont les vestiges de trois autres pilastres, très rapprochés et disposés en triangle, dont ne subsistent que deux à trois assises ; seraient-ils les vestiges d'une maison antérieure, assise plus en avant sur le rocher et qui fut reconstruite, encore à l'époque romane, en retrait ? Deux hautes fentes d'éclairage, disposées à peu près symétriquement par rapport au 4e pilastre, sont percées exactement à la même hauteur ; embrassant la hauteur de huit assises, elles sont couvertes de linteaux échancrés d'un arc en plein cintre aveugle, ce qui leur donne une forme barlongue. *Niveau 2* : fenêtre romane, géminée à l'origine, mais dont le linteau hémicirculaire a été découpé pour le transformer en baie barlongue, ce qui a fait disparaître la colonnette centrale. Les piédroits sont moulurés de minces tores. Des cordons d'imposte et d'appui règnent sur la partie conservée, mais s'arrêtent au pilastre, alors qu'en façade du "Palais Cardinal" ils se poursuivaient sans interruption de bout en bout, y compris sur les pilastres ; leurs profils sont identiques à ceux des cordons de la maison n°20 ; l'imposte est nue ; le cordon d'appui est orné sur le bandeau de triangles posés sur la pointe et sur le cavet de feuilles d'eau à bords arrondis dressées vers le haut. Une archivolte en plein cintre décorée de pointes de diamant encadre la fenêtre et retombe sur les cordons d'imposte sans se raccorder à eux, car elle n'en partage pas le profil.

I : quelques vestiges des constructions romanes sont conservées au dos des murs et au niveau 1, maintenant enterré sous une construction de la fin du xixe siècle bâtie sur les maçonneries anciennes. On accède à des latrines aménagées dans un des pilastres par une porte barlongue. À hauteur du sol actuel, une grande arcade couverte d'un arc brisé est murée. Dans le mur de refend entre les maisons 20 et 21, évier dans une niche couverte d'un arc.

• **Bibliographie** : Piganeau 1897, 94 : "On trouve des traces de fenêtres pareilles (à celles du "Palais Cardinal") dans la ligne murale du sud-ouest". *Album Léo Drouyn* 1999, 34-37 (dessins SEA 46, 50, 52, de 1810 ou 1820, et 55, de 1845). **Documentation** : Boye 2002, pl. 25 (analyse des épidermes et repérage des baies et des pilastres). *Pell. PGG* n°332 (1993 : façade O et détail de la fenêtre de la maison 21), 546, 563 (août 2005 : façades O et détail de la fenêtre de la maison 20) et 589 (détails des vestiges en façade de la maison 20). *CN Marin* (août 2005 : vestiges des façades O ; détails des dispositions intérieures, au revers de la façade).

22. Maison des XII^e^-XIII^e^ s. (mur N-O ; accès par le 4, rue de l'Abbé Bergey ; cad. 380) (fig. 19, 20 et 21)

Situation et plan de masse : une maison occupait un segment de l'enceinte entre l'ensemble précédent, contigu à la "Porte des Chanoines", et l'ensemble suivant de trois maisons. Elle était très ruinée quand Léo Drouyn en donna deux dessins, l'un d'après un dessin de J. Alaux (en 1810 ou 1820) et l'autre non daté. L'état de conservation actuel est bien pire : la ruine des maçonneries encore en élévation ayant été totale, elles ont été remplacées par une élévation moderne. La localisation en est donc difficile, d'autant plus que n'existait pas au milieu du XIX^e^ siècle la descente dans le fossé qui a été ultérieurement ajoutée à l'impasse située entre les maisons qui occupent actuellement les parcelles 380 et 381. C'est pourtant dans cette zone que s'élevait la maison dont les ruines existaient au temps de Léo Drouyn. Pour choisir entre les parcelles cad. 380 et 381, et opiner pour la première, nous tiendrons compte d'une proximité qui semble plus grande avec l'ensemble de gauche, qu'avec celui de la "Porte des Chanoines" et des dispositions conservées à l'intérieur de la parcelle 380.

A / face O : les deux dessins de Léo Drouyn montrent ce qui pouvait être un angle droit (S-O), un mur oblique en arrière-plan pouvant être un mur d'enveloppe, le goutterot S. La limite droite / S pourrait être le large pilastre dont ne subsiste que la base ; la limite gauche / N reste incertaine. Dans le cadre de cette hypothèse, les vestiges de cette façade comprendraient la moitié (ou plus) d'un niveau 1 et la partie médiane du niveau 2, surmontée d'un haut pan de mur ; dérasé à droite / S, le niveau 1 était surmonté d'un mur supérieur semblant merlonné. Éléments subsistant à l'époque de Léo Drouyn : *niveau 1* : orifice couvert d'un arc, qui peut être soit un orifice de latrine, soit un creux du rocher, couvert par un arc de soutien du mur de façade. Fente d'éclairage dans la partie dérasée à droite. *Niveau 2* : fenêtre romane géminée, à colonnette centrale et baies couvertes d'arcs en plein cintre, ainsi que d'une archivolte, également en plein cintre ; elle devait être du type de celles conservées dans la maison 24.

L gauche N : de facture médiévale, le mur conservé aboute la maison placée dans l'axe, qui donne sur la rue (n°27), mais la maçonnerie montre de nombreux signes de reprise et on ne saurait distinguer d'emblée ici la profondeur originelle de la maison. Cette façade est percée d'une baie couverte d'un arc segmentaire ; à sa droite / O, une goulotte atteste la présence d'un évier à l'intérieur. Ces deux éléments sont de facture gothique, voire un peu plus tardive.

I / *niveau 1* : une grande salle était couverte par un plafond qui reposait sur les murs d'enveloppe et un refend, évidé par trois arcades. Celles-ci sont murées et l'élévation a été recoupée par un plancher. Les arcs retombaient sur deux colonnes libres (fig. 19-20) : la première est intégralement conservée (haute plinthe, base à deux registres, tambours, chapiteau cubique à pans coupés et mince tailloir profilé d'un bandeau et d'un cavet) ; de la seconde ne semblent en place que la base et une partie du fût. Les plinthes de ces deux colonnes sont actuellement juchées sur de hauts socles rocheux, témoins d'un recreusement très important du sol de la salle. Cette salle est à comparer avec celles des maisons 36 et 51 ; le recreusement pourrait également expliquer la situation perchée de la colonne conservée dans la cave 55.

• **Bibliographie** : *Album Léo Drouyn* 1999, 34-37 (dessins SEA 46 et 52). **Documentation** : *Pell. PGG* n°563 (août 2005 : front de ville O). *CN Lescorce* 2005. Boye 2002, pl. 24 et 25 (analyse des épidermes).

Fig. 19 et 20. Saint-Émilion, front ouest de l'enceinte, maison 22, XII^e-XIII^e siècles : arcs et colonne dans le rez-de-chaussée ; cave creusée postérieurement, isolant la colonne sur un haut socle (cl. Lescorce).

23 à 25. Ensemble des XII^e^-XIII^e^ s. (mur N-O ; cad. 378-379) (fig. 5, 13 et fig. 21)

Situation et plans de masse : ces maisons avaient attiré l'attention de Léo Drouyn qui les évoqua rapidement, de façon générique en 1865, puis en donna une description, générale également, mais un peu plus précise dans le *Guide* (1899) : "... on y remarque des contreforts plats et des ouvertures géminées renfermées sous une archivolte en plein cintre et ornée dans le caractère de celles du Palais Cardinal ; seulement elles sont murées". Par ailleurs, il en exécuta deux dessins très précis (fig. 21) et un autre avec un cadrage plus éloigné. Cependant, il est difficile de se prononcer avec certitude, en l'état des connaissances, sur le nombre de maisons qui occupaient ce segment de l'enceinte ; leur état est très fragmentaire et, qui plus est, leurs murs O sont depuis plusieurs années recouverts de lierre (fig. 5), ce qui rend difficile la lecture des continuités ou discontinuités des assises et celle des assiettes rocheuses, et donc de déterminer d'éventuelles césures. L'examen des revers des murs O serait indispensable, accompagné de sondages, pour tenter de découvrir les indices des murs mitoyens qui les séparaient ou de leurs murs d'enveloppe. En l'état, on ne distingue aucun arrachement de refend dans les niveaux enterrés des maisons 24 et 25.

Les rares indices pour les distinguer sont :

– pour celle de droite / S-O, **n°23**, dont ne subsiste plus que la base, on observe qu'elle est en retrait par rapport aux maçonneries avec fenêtres placées à sa gauche / N-E et en avancée par rapport à une assise rocheuse à sa droite / S-O. Dès lors, sa limite gauche / N-E et sa limite droite / S-O seraient toutes deux définies par les retraits de l'assise rocheuse : ces deux ruptures d'alignement semblent indiquer une unité cohérente. Sur les dessins de Léo Drouyn, elle prendrait place sur tout ou partie de l'espace ruiné entre le grand pilastre à droite de la fenêtre à remplages, et le pilastre plus à droite / S-O près d'une fenêtre romane ;

Fig. 21. Saint-Émilion, front ouest de l'enceinte, maison 20 à 25 (dessin Léo Drouyn SEA 46, s.d.).

– ensuite, au sein des maçonneries à gauche / au N-E, on note l'homogénéité de style entre les deux fenêtres géminées romanes (cordons d'appui et d'imposte ; profil des chanfreins des piédroits) : elle pourrait permettre de les attribuer à la même maison **n°24,** d'autant plus qu'aucun pilastre ne les sépare et que le dessin de Léo Drouyn est fautif sur deux points : leurs appuis ne sont pas décalés mais règnent au contraire au même niveau ; un trait vertical entre ces fenêtres ne correspond à aucune césure dans les maçonneries. Par ailleurs, les fentes du niveau 1 sont placées sous le piédroit "interne" de chacune de ces deux fenêtres, attestant une composition régulière, que Drouyn n'a pas rendue ;

– enfin l'existence de fentes percées plus bas, voire beaucoup plus bas, sur la gauche / N-E de ces maçonneries, pourrait faire conclure à l'existence d'une troisième maison **n°25** ; elles sont surmontées par une importante plage de reprises en moellons et ont été fortement restaurées.

La profondeur de ces édifices, entre le mur d'enceinte et la rue de l'Abbé Bergey est tout autant conjecturale. Les constructions qui affrontent cette rue n'étaient pas obligatoirement en connexion avec les bâtiments de l'enceinte. D'ailleurs, leurs caractères architecturaux sont plus gothiques que romans. Aussi ne peut-on rien déduire de l'existence de parcelles traversantes entre enceinte et rue. Ces édifices sont tous situés dans l'emprise de l'actuel presbytère.

Matériaux : moyen appareil régulier de blocs calcaire, à joint fins (à peine supérieurs ou égaux à 1 cm). Les murs ont encore été dérasés depuis que Léo Drouyn les a dessinés et les assises des sommets sont très perturbées.

n°23 / face N-O / *niveau 1* : à première vue, il n'en reste de visible que le socle rocheux. Léo Drouyn dessine la base d'un seul pilastre, ce que confirme l'analyse Boye 2002.

n°24 / face N-O / *niveau 1* : depuis l'époque ou Léo Drouyn effectua ses dessins, l'angle droit / S-O de la maison, avec le large pilastre, a été détruit, emportant la fenêtre à réseau (sauf son piédroit gauche) et la fente d'éclairage sous elle. Il reste deux autres fentes, très espacées et hautes, couronnées par des linteaux échancrés d'arcs en plein cintre aveugles.

Niveau 2 : le réseau de la fenêtre à remplages, inséré postérieurement dans une maçonnerie qu'il entama, se composait de deux lancettes subtrilobées, surmontées d'une rose quadrilobée, et séparées par un meneau colonnette ; il devait ressembler à la colonnette engagée qui subsiste dans le piédroit en place : plinthe et base polygonales, celle-ci entre deux moulures de même section, anguleuses, et dont la supérieure est nettement saillante ; fût torique ; chapiteau à corbeille chargée de deux registres de crochets évolués, à gros boutons, astragale anguleux et tailloir polygonal, profilé de plusieurs moulures. Le cordon d'appui est profilé en larmier, en amande, dégagé par une doucine. Le réseau de cette fenêtre ressemblait à celui de la fenêtre percée dans la muraille Est (n°8). Un vestige de l'arrière-voussure est en place.

À sa gauche / N-E, deux fenêtres géminées romanes identiques, murées. Celle de droite est la mieux conservée, bien qu'elle ait perdu sa colonnette centrale (fig. 13). Elles sont étroites, couvertes d'un tympan hémicirculaire enserré par une archivolte moulurée (bandeau incisé d'un grain d'orge et cavet) et évidé de deux petits arcs aveugles, légèrement outrepassés. Les piédroits, appareillés avec soin, sont moulurés d'un cavet, avec congés en cuiller aux deux extrémités. Les cordons d'imposte ont le même profil que l'archivolte, tandis que le cordon d'appui – qui ne règne que sous la fenêtre – est profilé d'un bandeau avec grain d'orge, qui surmonte un cavet redoublé (ce profil se remarque en Périgord, notamment à Périgueux, sur des maisons romanes). La fenêtre gauche paraît avoir conservé sa colonnette, à fût lisse et petit astragale torique ; le chapiteau pourrait également être partiellement en place, mais brisé en deux horizontalement. Petit trou de boulin carré au niveau du sommet de l'appui, à droite de cette fenêtre.

n°25 / face N-O / *niveau 1* : deux fentes d'éclairage, la première (à droite), plus courte d'une assise seulement que ses deux voisines à l'O ; la deuxième est bien moins haute, plus courte de quatre assises. Pourvues à l'intérieur d'arrière-voussures, elles éclairent un niveau enterré à l'arrière, plafonné à l'origine (plafond en béton ac-

tuellement). Ce corps arrière est maintenant séparé du corps sur rue par une cour profonde, dans laquelle est installée le coffre cylindrique d'un puits.

• **Bibliographie :** Drouyn 1865, 393 (description très générale). Piganeau 1897, 94 : "On trouve des traces de fenêtres pareilles (à celles du "Palais Cardinal") dans la ligne murale du sud-ouest". Drouyn 1899, 35. *Album Léo Drouyn* 1999, 35-37 (dessins SEA 46, 50 : cadrage éloigné ; 52 : le commentaire est fautif, qui pense les maisons à fenêtres, géminées ou à remplages, appuyées contre la collégiale - sic). **Documentation :** *Pell. PGG* n°331 (1993 : façades O et détails des fenêtres), 563 (août 2005 : vue éloignée ; mur couvert de lierre), 589 (2008 : détail de la fenêtre à réseau) et CN 869 et 870.2009 (détail de la fenêtre à réseau). Boye 2002, pl. 24 (analyse des épidermes et repérage des baies et des vestiges de pilastres).

26. Maison de la seconde moitié du XIVe s. (mur N-O / rue de l'Abbé Bergey ; cad. 377) (fig. 22)

Fig. 22. Saint-Émilion, angle nord-ouest de l'enceinte, maison 26, seconde moitié du XIVe siècle : face interne du mur est, avec placard mural et cheminée (cl. Lescorce).

Situation et plan de masse : haute de deux étages, en avancée par rapport à l'alignement du mur à sa gauche / E (solidaire de la porte Bourgeoise), elle fut construite en s'insérant dans le tissu antérieur et occupe une parcelle traversante. Son plan de masse est trapézoïdal, d'axe N-O – S-E. Tout l'angle N-O est détruit et les murs O et S sont dérasés d'au moins un étage. Le mur E est affecté par une rupture d'alignement, à mi longueur.

Matériaux : moyen appareil de pierre de taille, à joints minces. En façade N, après sept assises de hauteurs comparables, on observe une alternance d'assises minces et hautes, jusque sous l'appui de la fenêtre du niveau 2. La plus grande partie des pierres formant les assises du rez-de-chaussée de cette façade sont neuves. Les arrière-voussures des fenêtres sont en arc segmentaire. Les arêtes des baies et des meneaux, chanfreinées, ont des congés inférieurs triangulaires.

A / face N / *niveau 1* : aveugle. *Niveau 2* : fenêtre géminée à deux baies barlongues séparées par un meneau et couvertes d'un linteau droit. La hauteur de la baie a été raccourcie d'une assise ; l'appui est droit, sans cordon, et l'appareil est de piètre qualité en dessous. *Niveau 3* : autre fenêtre géminée du même type, avec appui saillant sous son emprise. À sa gauche / E, grande baie qui est sans doute une fenêtre modifiée (agrandie vers le bas et privée de son linteau remplacé par un arc segmentaire), plutôt qu'une porte. À leur droite / O, loge de latrines en encorbellement, ruinée (seuls le toit en appentis et une partie des cloisons latérales sont en place)

L gauche / E / *niveau 3* : vestiges d'une fenêtre géminée (piédroit gauche / S et appui). Dalle percée d'un oculus.

I : divers équipements sont insérés dans les murs, notamment dans le mur E, au niveau 2 : une cheminée et un évier installé dans une grande niche couverte d'un arc segmentaire (fig. 22). Un rang de corbeaux au sommet du mur de façade N porte des dalles (chéneau ou chemin).

Datation : le parti et la facture des fenêtres géminées appartiennent à une période tardive du style gothique, mais sans doute antérieure au style flamboyant. La construction pourrait dater de la 2e moitié du xive siècle.

• **Documentation :** Pell. PGG n°589 (août 2008 : façade N et détails de ses fenêtres) et CN 841 à 845.2009. Boye 2002, pl. 23 et 24 (analyse des épidermes). *CN Lescorce.*

II. Intérieur de la ville

27. Maison de la fin du xiiie-xive s. et du xve s. (4, rue de l'Abbé Bergey ; cad. 379 / moitié S-O et 380, moitié N-O)

Situation et plan de masse : édifice de plan barlong, d'axe O-E, occupant l'avant de la moitié S d'une grande parcelle traversante entre enceinte et rue, bordée au S par une impasse (ultérieurement prolongée par un escalier qui conduit dans le fossé de la ville). Il est situé dans le prolongement d'une maison romane, dont Léo Drouyn avait dessiné les vestiges au milieu du xixe siècle, mais il est impossible de déterminer si ces deux bâtiments étaient en connexion. Il se compose maintenant d'un corps principal, qui affronte la rue, et d'une annexe, plus basse ; celle-ci a pris la place de la partie postérieure de la maison, détruite : on observe depuis l'O les arrachements des murs goutterots (conservé sur une plus grande longueur au N) et le mur de parpaings monté pour obturer la partie N-O du mur pignon. En outre, sa largeur très supérieure à la moyenne, pose la question de la réunion de deux maisons mitoyennes, d'axes parallèles : depuis l'O, la dissymétrie des pans de toits renforce cette hypothèse. Les seuls vestiges médiévaux observés se situent sur les façades latérales, qui suggèrent qu'au moins une grande partie de l'enveloppe de cette grande maison est conservée.

Matériaux : maçonneries en pierres de taille à joints fins.

L / face N / *niveau 1* : deux fentes d'éclairage barlongues percées dans la moitié arrière / N-O du mur, dans l'emprise de la parcelle cad. 379.

L / face S / *niveau 1* : les baies visibles datent d'une reprise du xve siècle : une grande baie apparaît ainsi manifestement insérée dans une maçonnerie antérieure.

• **Documentation :** *Pell. PGG* n°563 (août 2005 : pignon O).

28. Maison de la première moitié du xive s. et du xve s. (2bis, rue de l'Abbé Bergey / impasse ; cad. 384 et cad. 385 – angle S-E) (fig. 23)

* **Situation et plan de masse :** maison d'angle de plan barlong, légèrement trapézoïdal. Elle occupe la moitié N d'une parcelle en lanière d'axe O-E, bordée au N par une impasse. Elle est mitoyenne, au S, d'une maison sans vestiges médiévaux apparents, tandis qu'à l'O elle est située dans l'axe d'une des maisons constituant l'enceinte au N-O, sans que l'on puisse établir de lien entre elles. Le sens d'ouverture de deux percements du niveau 1 du mur N (une porte en plein cintre et une arcade segmentaire), vers le S semble-t-il, incite à poser la question d'un édifice antérieur construit au N, qui aurait disparu et dont ces éléments auraient seuls subsisté, car inclus dans le mur mitoyen. La profondeur originelle de la maison est incertaine : en effet, le mur pignon arrière / O actuel est postérieur au goutterot N dont on voit l'arrachement à l'étage ; le même mur se poursuit

Fig. 23. Saint-Émilion, maison 28, première moitié du XIVe siècle, 2bis, rue de l'Abbé Bergey : placards muraux dans le mur latéral sud du rez-de-chaussée (cl. Lescorce).

en revanche au rez-de-chaussée encore sur plusieurs mètres, sur une partie de la parcelle cad. 385. La façade E est à pignon sur rue, le faîte du toit étant dans l'axe de la parcelle.

* **Matériaux :** moyen appareil régulier de pierres de taille à joints fins. L'angle N-E de la façade est repris, en même temps qu'est construit en retrait l'étage du mur goutterot droit / N.

* **A / face E** / *niveau 1* : il est défiguré par le percement d'une large baie oblongue qui a cependant épargné la moitié gauche / S et le sommet d'une porte en arc brisé, à l'extrémité gauche / S de la façade (chanfreins ; clef d'arc).

Niveau 2 : trois segments de cordons, dont deux (à gauche et à droite) sont les vestiges d'un cordon d'appui régnant, profilé d'un bandeau (incisé d'un grain d'orge, avec arête inférieure arrondie), puis d'un cavet. Fantômes de deux baies successives, murées, remplacées par une fenêtre du XIXe siècle, percée plus bas, ce qui indique un abaissement du niveau du plancher médiéval. La première des baies, dont ne subsiste que le piédroit gauche (cinq assises), est actuellement couverte d'un linteau droit, dont rien n'indique qu'il n'est pas d'origine ; les arêtes du piédroit et du linteau sont chanfreinées. Étant en cohérence avec la maçonnerie et le cordon, elle est

attribuable à la campagne originelle, ce que confirme l'observation de son revers : la moitié sud de l'embrasure est conservée, avec le départ d'une arrière-voussure en arc segmentaire et un coussiège. Cette première fenêtre fut remplacée par une grande fenêtre, sans doute à croisée, qui détruisit sa moitié droite ; son cordon d'appui est profilé d'un gros boudin et d'un cavet. Ce réaménagement semble à mettre en relation avec une reprise du haut de la façade, dont l'appareil est différent, à partir de l'assise qui surmonte le sommet du piédroit de la première fenêtre. Le haut du pignon est aveugle. Quatre corbeaux profilés d'un quart de rond et d'un mince bandeau font saillie à hauteur du linteau de la première baie ; ils appartenaient sans doute à un dispositif d'auvent et sont d'origine, étant insérés dans une assise de pierres liaisonnée avec la fenêtre du xive siècle.

* **L droit / N :** la maçonnerie originelle a été détruite sur près de 3 m de long à l'étage, à partir de l'angle N-E. Au-delà le mur pourrait être homogène jusqu'à son extrémité droite / O, mais appartient à une deuxième campagne : cette maçonnerie s'achève en escalier, là où l'édifice s'abaisse en deux appentis, dont le dernier conserve une chaîne d'angle. De la maçonnerie de la première campagne ne subsiste qu'un segment de quelques mètres dans l'angle N-E, au seul rez-de-chaussée. À côté de la zone détruite, un larmier atteste de l'adossement d'un appentis contre la partie avant / E du goutterot. *Niveau 1* : près de la rue, arc en plein cintre à claveaux qui semblent traversants (ou dont le tableau serait en parement ?), d'une baie ménagée dans le segment de maçonnerie de la première campagne : elle est murée mais pourrait être une porte. À sa droite, deux longues fentes barlongues, haut percées, avec large embrasure et appui taluté internes ; défenses en fer, verticale et horizontale, dans la baie E. Au-delà, vers l'arrière / O, ouvre une autre porte couverte d'un arc segmentaire, en retrait sous un arc de même profil. *Niveau 2* : au-dessus de la porte du rez-de-chaussée, arc segmentaire qui couvre une niche intérieure. Le seul percement observé qui soit solidaire de la maçonnerie remontée de l'étage, est une baie, à mi profondeur, couverte d'un arc segmentaire et murée. Une série de quatre corbeaux l'encadre : ce sont les vestiges d'un auvent qui devait abriter un appentis ou une galerie ; les arêtes de l'arrondi sont découpées de deux festons. Au-delà encore, baie du xve siècle, murée.

* **I :** il semble à première vue que le bâtiment actuel, divisé en deux à mi profondeur par un refend parallèle à la rue, résulte de l'extension d'une première maison dont la profondeur se serait limitée à la partie antérieure, entre refend et rue. Cette déduction se fonde sur la saillie du coffre de cheminée à l'étage du refend, mais n'est pas confortée par l'analyse du mur latéral N, qui est homogène de bout en bout. Les charpentes ont été refaites, peut-être à l'Époque moderne à l'avant et au xxe siècle à l'arrière.

Niveau 1 / pièce avant : dans le mur goutterot gauche / S s'alignent quatre placards muraux couverts d'un arc en plein cintre, avec feuillure périphérique indiquant qu'ils étaient fermés par un huis (fig. 23). On ne distingue pas de rainure pour étagère.

Niveau 2 : seule la pièce avant est couverte par un plancher. Elle n'a pas de plafond et la charpente, apparente, repose sur le sommet des goutterots. Divers corbeaux témoignent de la succession de plusieurs couvrements disparus. Dans le mur goutterot sud sont conservées deux paires de baies couvertes d'arcs brisés clavés, une près de la façade et l'autre près du refend ; leurs encadrements sont chanfreinés. Elles sont murées et l'on ne peut deviner s'il s'agit de portes (vers une galerie ?) ou d'armoires murales. Le mince enduit beige badigeonné de blanc qui recouvre une grande partie des maçonneries, se retourne à l'intérieur de ces baies et passe sous la maçonnerie qui les mure. Le goutterot nord a été perturbé. Près de la façade subsiste une grande niche murée, couverte d'un arc en plein cintre formé de claveaux courts et larges : à l'extérieur, on distingue l'arrière de l'arc dans la maçonnerie conservée de l'angle arraché ; le niveau du bas de la niche n'est pas identifiable ; deux consoles latérales étaient destinées à recevoir un rayon en bois ; il s'agit probablement d'une niche d'évier. À mi profondeur et vers le refend, deux zones perturbées et cimentées pourraient indiquer l'emplacement de percements murés. Au centre du mur pignon occidental (refend), est installée une large cheminée murale : le foyer et le conduit sont logés, pour une partie dans l'épaisseur du mur et, pour une grande partie, dans un coffre en encorbellement : le raccord entre sa masse oblongue et le conduit saillant se fait par un rétrécissement triangulaire séparé du coffre par un larmier. L'âtre est sur la pièce par un arc segmentaire très tendu, dont l'encadrement sobrement chanfreiné ouvre au nu du mur.

*** Programme :** à l'étage, l'existence d'une cheminée et d'une fenêtre, probablement géminée, dans la pièce avant, indique que celle-ci était aménagée pour la vie domestique et sociale. Le rez-de-chaussée, en revanche, avait une vocation économique évidente et une destination commerciale probable : la batterie de placards muraux est peu courante et rappelle celles du "Grenier du chapitre" à Cahors. On ne saurait, en l'état, aller au-delà de ces observations, qui ne permettent pas de trancher entre un programme de maison polyvalente et un programme plus précisément destiné au négoce.

Datation : elle ne peut se fonder que sur les traits formels des baies et des aménagements domestiques. Le profil du cordon et la présence systématique de chanfreins, ainsi que les tracés segmentaires très tendus des arcs du manteau de la cheminée, de l'arrière-voussure de la fenêtre et de la porte sont en faveur d'un style gothique bien affirmé, probablement de la première moitié du XIV^e^ siècle ; la présence d'arcs en plein cintre sur les placards est fréquente, même au XIV^e^ siècle. La reprise du XV^e^ siècle semble avoir affecté la façade sur rue (fenêtre à croisée ; reconstruction du pignon).

• Documentation : *Pell. PGG* n°332 (1993 : façades E et latérale) et 561 (2005 : façades E, O et latérale). *CN Marin* (août 2005 : façade N et pignon arrière vus de 3/4). *CN Lescorce* 2009.

29. Maison de la fin du XIII^e^ s., *détruite* (rue de l'Abbé Bergey ; cad. 427 et 367)

Maison d'axe O-E, qui s'étendait sur l'emprise d'une étroite bande à l'extrémité E de la parcelle cad. 427 et d'une partie indéterminée de la parcelle cad. 367. De la façade O subsiste un angle du niveau 1 sur la rue, bâti en moyen appareil, conservant le fantôme d'une arcade, avec deux claveaux à droite / S. Il fait saillie par rapport à l'alignement du bâtiment du XVIII^e^ siècle qui abrite la mairie actuelle.

30. Maison de la fin du XIII^e^ s. (8, rue de la Grande Fontaine / impasse au S ; cad. 288)

Maison d'angle d'axe N-S, dont les façades sur rue ne sont pas conservées. Elle est bordée au S par une très étroite impasse, presque un entremis : le mur S, qui la regarde, est bâti en moyen appareil de grand module, bien conservé au niveau 1. Plusieurs corbeaux.

À l'intérieur deux piliers de pierre, au fût de section polygonale, portant le plafond. Il n'est pas certain qu'ils soient à leur emplacement d'origine. Deux pans de murs sont tapissés d'arcatures aveugles en arcs brisés (?).

• **Documentation :** *CN Lescorce* 2005.

31. Maison de la fin du XIII^e^ s. (5bis, rue de la Grande Fontaine ; cad. 341 / moitié O)

Situation et plan de masse : édifice occupant la moitié O d'une parcelle oblongue, sans profondeur, peut-être du fait de la présence de la falaise à l'arrière / N, peut-être par suite d'un redécoupage. De ce fait, l'édifice actuel, sans doute tronqué à l'arrière, a un plan presque carré.

Matériaux : maçonnerie de pierres de taille, ravalée et rejointoyée il y a environ une décennie (début des années 2000).

A / face S : seul le rez-de-chaussée est conservé, ce qui donne à penser que la maison a été fortement dérasée. L'étage actuel est pris dans la hauteur du rez-de-chaussée et est éclairé par des baies tardives. *Niveau 1* complètement ajouré par trois grands percements dont le troisième, à gauche / O, subsiste seulement à l'état de fantôme. Les deux autres sont de grandes arcades exceptionnellement bien décorées. Leurs ébrasements s'ornent de deux belles moulures toriques avec chapiteaux caliciformes lisses sous des tailloirs qui paraissent polygonaux ; les moulures de la colonnette centrale se poursuivent jusqu'au sol, alors que celle de droite s'arrêtait à mi hauteur,

à 60 cm du sol environ, comme dans le cas de baies de boutiques avec mur bahut (maison n°34). Les bases ont un profil composé complexe : un large tore aplati en soucoupe et débordant somme un socle polygonal, suivi d'un petit et d'un gros tore, posés sur de hautes plinthes polygonales. Le plafond actuel masque les arrière-voussures. Il est possible que les baies aient été encadrées par des archivoltes, auxquelles correspondraient les assises minces, actuellement bûchées, qui doublent les extrados.

I : une file de deux arcades en plein cintre, perpendiculaires à la façade, soutiennent les poutres du plafond. Elles sont manifestement postérieures à la façade.

Programme : l'étage ayant disparu, les éléments disponibles pour l'analyse sont réduits au rez-de-chaussée. En dépit de la morphologie de la baie droite qui paraît celle d'une boutique, on se saurait affirmer que la maison répondait à un programme de maison polyvalente. La proximité de l'ensemble cultuel et la mention d'un hôpital Sainte-Catherine dans les environs engagent à laisser ouverte l'hypothèse de son identification avec une salle d'hôpital.

Datation : le vocabulaire est bien gothique ; les tores sont dépourvus de filets, mais le plan des bases et des tailloirs est polygonal. En conséquence, il est proposé de ne pas trop retarder la datation de la construction, qui serait attribuée à la fin du XIII^e siècle.

- **Documentation** *: Pell. PGG* n°562 (2005 : façade S).

32. Maisons de la fin du XIII^e s. – couvent des Jacobins (2, rue Guadet ; cad. 17 / tiers N)

Situation et plan de masse : maisons absorbées par l'église des Jacobins. La datation de la prise de possession réelle des lieux et des transformations est incertaine ; il semble en effet que l'autorisation définitive de construction du couvent n'ait été donnée qu'en 1378 (Tinel 1998). La grande parcelle actuelle, traversante entre la rue et l'enceinte est orientée E-O, comme les édifices qui l'occupent. La partie sur la rue est occupée par trois corps de bâtiment barlongs mitoyens, de profondeurs inégales. Le tiers N et le centre sont occupés par l'église à deux nefs parallèles, qui s'est installée dans deux maisons gothiques, comme l'attestent les baies conservées au rez-de-chaussée de celle du N. Le bâtiment central est légèrement en retrait par rapport au bâtiment N, ce qui dégage la chaîne d'angle S-O de celui-ci. Le portail central a fait disparaître toute trace de baie civile.

Matériaux : moyen appareil de pierres de taille à joints minces. Les arcs sont dépourvus de clef et leurs arêtes sont chanfreinées.

Maison n°32 : A / face O : la chaîne d'angle est ruinée. *Niveau 1* : il était complètement ajouré par au moins trois percements en arc brisé, dont les vestiges subsistent : une porte à gauche / N (murée), une grande arcade (dont l'emplacement est occupé par le portail de l'église ; départ de l'arc à gauche) et une boutique avec mur bahut (murée) ; l'archivolte qui encadrait les arcs se retournait pour former un cordon d'imposte régnant : son tracé, bûché, est bien visible au-dessus de la boutique. Sous celle-ci, le bas de la façade s'augmente d'une plinthe haute de deux assises, celle du haut étant chanfreinée pour se raccorder au nu de la façade. *Niveau 2* : il était détruit et fut rebâti lors de la restauration de l'église à la fin du XX^e siècle. En tout état de cause, l'installation de l'église avait dû profondément transformer les niveaux supérieurs, comme en atteste la façade de l'église des Cordeliers, qui procéda à la même opération. **L gauche / N :** porte percée près de l'extrémité O (murée) ; elle est couverte par un arc segmentaire, qui pourrait être l'arrière-voussure, le tableau étant vers l'intérieur des Jacobins. **L droite / S :** à l'arrière, sur le jardin, fenêtre géminée romane (vestige d'une construction originelle ou remontage ?).

- Bibliographie : Gireaud *et al*. 1987, 58-64 (photographies anciennes : état avant la restauration du portail gauche et la reconstruction de l'étage). Documentation *: Pell. PGG* n°561 (2005 : façade O). *CN Lescorce* 2005.

33. Maison du XIII^e s., *détruite* (rue Guadet ; cad. 16)

Maison de plan barlong, d'axe E-O, mitoyenne de la précédente. Elle était ruinée depuis longtemps quand les premières photographies, vers 1900, documentèrent les vestiges de sa façade sur rue. Ils se limitaient à une grande porte en arc brisé.

• Bibliographie : Gireaud *et al.* 1987, 58 et 63 (photographies anciennes : état avant la destruction des vestiges de la façade). Documentation : *Arch. Photos* : cl. Estève n°98216 (avant 1932).

34. Maison de la 1ère moitié du XIV^e s., dite "le Temple" ou "la Maison gothique" (22, rue Guadet / impasse de la Groulette ; cad. 25) (fig. 3a et B ; fig. 24)

Situation et plan de masse : maison d'angle, qui occupait une parcelle en lanière. Elle paraît avoir été tronquée d'un tiers à l'arrière ; cependant, l'actuelle façade arrière, qui date du XX^e siècle, serait assise sur un mur antérieur, ce qui apparaît dans l'angle N-E.

Matériaux : les maçonneries sont construites en moyen appareil régulier de pierres de taille, à joints minces. Les arcs du niveau 1 sont en général dépourvus de clef, ce qui souffre quelque exception. Toutes les arêtes sont soit chanfreinées, soit ornées d'une moulure torique.

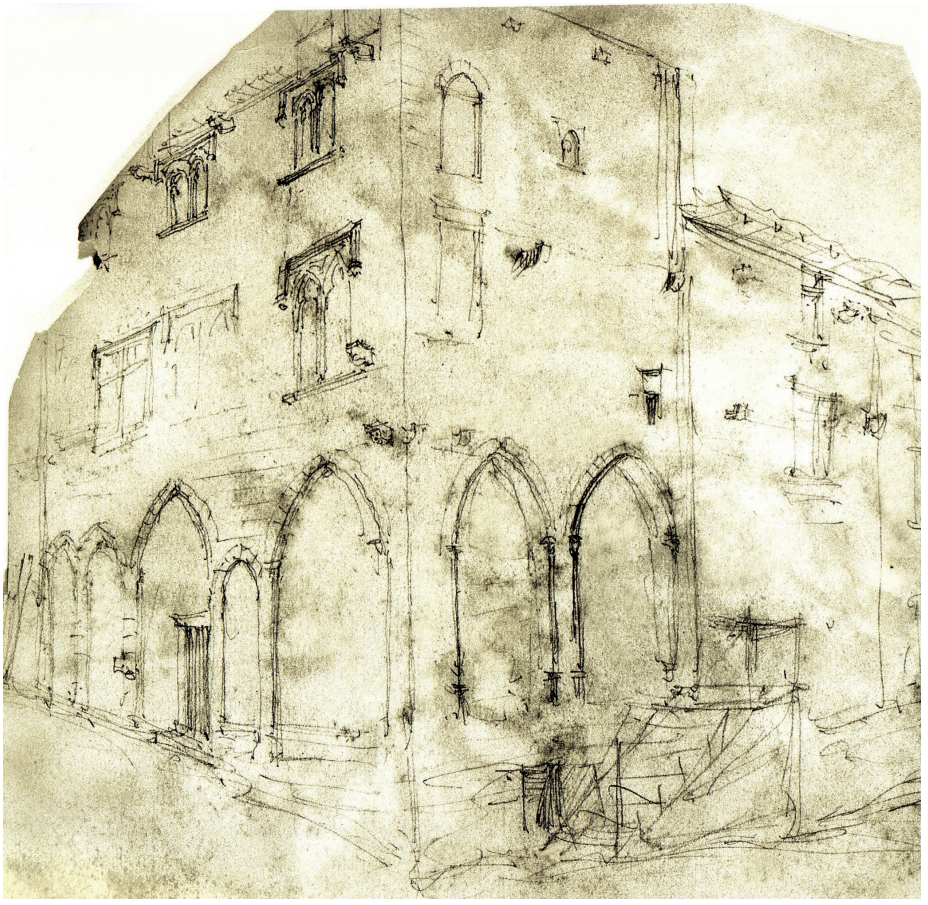

Fig. 24. Saint-Émilion, maison 34 du XIV^e s., dite "maison gothique" ou "le Temple", 22, rue Guadet / impasse : élévations avant les mutilations du XIX^e s. (dessin Léo Drouyn SEA 49, s.d.).

A / face O : l'état originel de cette façade plutôt étroite nous est connu grâce au dessin de Léo Drouyn (fig. 24). Elle se caractérise par un mur écran qui masque le toit à un pan, orienté selon le grand axe E-O de la maison. La toiture originelle était probablement à deux pans, formant pignon derrière le mur écran, mais il ne reste aucun élément permettant de l'établir avec certitude. La façade s'arrête carrément, mais, quand on le regarde de profil, le mur paraît avoir été dérasé de près de 1 m. *Niveau 1* : il était primitivement ouvert par deux grandes baies, dont celle de droite à été mutilée par le percement d'une porte durant la deuxième moitié du xixe siècle. Les intrados des arcs brisés sont moulurés d'un tore au profil en amande, avec filet très mince ; à la base des arcs, de petits chapiteaux marquent la transformation des tores en colonnettes engagées (tailloirs à pans coupés et profilés de deux gorges ; astragales aigus ; grandes feuilles d'une facture molle sur la corbeille). Les baies sont maintenant murées, mais l'on distingue toujours les cubes de pierre qui marquaient la fin des piédroits, sculptés d'une petite base (selon le modèle conservé sur l'autre façade) : ces baies étaient en effet des boutiques, fermées par un mur bahut ; le jour était divisé en deux par une pièce de bois horizontale encastrée dans les tableaux des piédroits et reposant sur deux coussinets (les logements de la pièce et les coussinets sont conservés sur la baie gauche) ; sous la barre, des volets rabattables composaient des éventaires, tandis que la partie haute était close par des dormants (à jour ou pleins), insérés dans des feuillures (conservées à gauche). Un rang de corbeaux destinés à porter une lierne permettait de monter un auvent en bois abritant les chalands en front de boutique. Le niveau du sol est fort bas et la chaussée a manifestement été fortement décaissée (déjà sur le dessin de Drouyn les boutiques paraissent "suspendues"). *Niveau 2* : percement moderne ; petite niche couverte en mitre qui paraît recreusée dans le parement. *Niveau 3* : proche de l'angle des façades une porte en arc brisé (recoupée par un linteau), donnait accès à un balcon porté par des poutres qui prenaient appui sur un rang de corbeaux régnant sous le seuil de la porte (deux sont conservés) et abrité par un auvent (rang de quatre corbeaux) ; même niche couverte en mitre ; petite baie barlongue à droite / S.

L / face N : c'est la façade à la fois la mieux conservée et la plus percée. *Niveau 1* : la maçonnerie est complètement évidée par cinq percements en arc brisé, dont aucun n'a les mêmes proportions et qui ont été mal restaurés lors des travaux des années 1980. De gauche à droite ce sont deux grandes baies, puis une grande boutique, une porte et enfin une dernière boutique. Anderson n'a pas compris le système des boutiques et a restitué des piédroits jusqu'au sol, ce qui était le résultat des aménagements du xviiie ou du début du xixe siècle, comme le prouve le dessin de Léo Drouyn, qui montre déjà cet état (fig. 3a et 24). Ce n'est sans doute pas un hasard si la boutique proche de l'angle est la seule, sur cette face, à être couverte d'un arc décoré (mêmes moulures, bases et chapiteaux – bûchés – que sur la face O) : il est vraisemblable que les parties les plus visibles de la rue commerçante (actuelle rue Guadet) ont bénéficié d'un traitement de faveur, en rapport avec leur situation. Les autres baies présentent simplement des arêtes chanfreinées avec congés inférieurs (mal ou non conservés ; ils semblent triangulaires sur la porte). Près de l'angle des deux façades, corbeau portant une tête féminine.

Niveau 2 : il était percé de deux fenêtres géminées à deux lancettes en arcs brisés, redentés de trilobes (lobe supérieur en amande), inscrites dans un cadre barlong (celle de gauche est remplacée par une fenêtre à croisée (fig. 3b) ; Léo Drouyn en esquissa une troisième entre les deux, on ne sait sur quel fondement ; il n'y a pas de feuillures dans ces réseaux ; l'écoinçon central est ajouré, les latéraux sont pleins ; les arêtes sont chanfreinées, avec petits congés inférieurs (triangles curvilignes à listel) ; un cordon mouluré torique dégagé par une profonde gorge encadre le registre des réseaux et retombe sur deux petits culots en pyramides à facettes, renversées ; un cordon d'appui, sous l'emprise des baies seulement, est simplement profil (bandeau et biseau) ; les arrière-voussures ont un tracé en arc segmentaire très tendu ; dans chaque embrasure sont installés deux coussièges (détails à voir sur le dessin d'Anderson, sauf les coussièges, en fig. 3b).

Niveau 3 : il est percé de trois fenêtres comparables à celles du niveau 2. Elles sont surmontées par une rangée de quatre corbeaux profilés (deux quarts de rond séparés par une gorge, avec arêtes abattues d'un chanfrein, qui devaient supporter une avancée du toit ou un chéneau en bois.

B / face E : probablement détruite, la façade actuelle étant récente.

I : complètement mutilé ; déjà Léo Drouyn le déplorait en 1899 : "L'intérieur a été complètement défiguré", et ce dès la fin du XVIII[e] s. ou le début du siècle suivant, lorsque fut installée une cage d'escalier adossée à la façade O : celle-ci condamnait *de facto* les boutiques de cette façade. En outre, l'intérieur a été considérablement transformé plus récemment, d'abord aux cours des années 1980, puis en 2004-2005 : les derniers travaux ont consisté à poser des dalles en béton, notamment au deuxième étage, dont le sol s'est trouvé surélevé juste en dessous des tablettes des coussièges. Aussi les vestiges sont-ils minces. *Niveau 1* : une porte en arc brisé ouvrait dans le mur mitoyen droit / S, non loin de la façade O. Niche murale couverte d'un arc, dans le même goutterot. *Niveau 2* : en grande partie occupé par la cage d'escalier du XVIII[e] siècle. *Niveau 3* : une cheminée a été adossée au mur goutterot mitoyen S, également près de la façade O, sans doute postérieurement à la construction : elle paraît insérée dans le parement, mais la facture des parties subsistantes (contrecœur et tracé de la hotte triangulaire) est indubitablement gothique. Anderson, quant à lui, restitue une cheminée adossée à l'autre mur goutterot (façade N), entre les fenêtres centrale et arrière ; il n'en reste pas trace. Deux poutres chanfreinées sont en remploi. Cave, non visitée.

Programme : l'organisation du rez-de-chaussée ne laisse aucun doute sur l'existence de fonctions commerciales, installées au moins dans sa partie antérieure ; la multiplicité des percements permettait même d'organiser plusieurs locaux indépendants. L'identification de l'accès à la maison est incertaine : ce pouvait être un des percements de la moitié orientale du long côté N, à moins qu'il ne se fît par la façade arrière, disparue. Les fenêtres des étages leur donnent tous les caractères d'espaces résidentiels. L'édifice présente donc toutes les caractéristiques du programme de la maison polyvalente, favorisée par la présence sur une rue forte et en angle. Son étroitesse même témoigne du prix du foncier sur les principaux axes. La qualité de la modénature des percements et leur nombre sont indicatifs d'une construction soignée et l'existence d'un mur écran en façade témoigne d'un souci de monumentalité.

Datation : les formes des baies (baies barlongues au lieu d'un réseau inscrit dans un arc brisé ; meneaux au lieu de colonnettes), le décor végétal (feuilles à grands lobes, schématisées) et la modénature (tores à listel et profils plus aigus que ronds), sont en faveur d'une datation avancée dans le XIV[e] siècle, sans doute vers la fin de la première moitié du siècle.

• **Bibliographie :** Anderson 1875, pl. 30 (élévation de la façade sur l'impasse ; fenêtre : élévation et plan). Féret 1893a, 20. Féret 1893b. Piganeau 1897, 94 (à la fin du XIX[e] s. la maison est occupée par une boulangerie). Drouyn 1899, 186. Serbat 1912, I, 201. Serbat 1914, 41. Guiraud 1927, 56-57. Prot 1951, 45-46. Gireaud *et al.* 1987, 57 (2 photographies anciennes). *Saint-Émilion, son histoire, ses monuments, ses vins* 1972, 57 (photographie). *Album Léo Drouyn* 1999, 52-53 (dessins SEA 49 : état des façades avant la mutilation et restauration des façades). **Documentation :** *SHASE :* dessins de Drouyn (vue de ¾, donnant l'état avant mutilations et restaurations). *Casier archéologique* : note avec bibliographie ; 2 dessins (de face et de trois-quarts, depuis le N-O). *Arch. Photos.* : Enlart (avant 1920) cl. n°34 092 ; Estève (avant 1932), cl. n°98 227 ; Maleville, 5 cl. n°54 146 à 54 150. *Pell. PGG* n°7 (1975 : cl. 7.9.1975) et 332 (1993 : façades et détails).

35. Maison de la fin du XII[e] s. et des XV[e] et XVI[e] s. (rue Guadet / rue de la Cadène ; cad. 320)

Situation et plan de masse : édifice contigu à la porte de la Cadène et autrefois adossé à la "commanderie", tronqué de sa partie E par le percement de la rue Guadet, vers 1870. Léo Drouyn confirme que son enveloppe était romane : "Au nord [i.e. de la "Commanderie"], et appliquée contre celle-ci, est une autre maison romane faisant peut-être partie de la *Commanderie*, mais qui a été presque entièrement défigurée au XV[e] sicle ; on y distingue cependant une fenêtre géminée romane". De fait, la tourelle qui marque son angle N-O était solidaire de la porte ; les cartes postales et les clichés anciens montrent bien le départ d'un grand arc, qui doublait la porte à l'O, engravé au niveau 2 de la tourelle.

A / face O : très transformée. *Niveau 2* **:** fenêtre géminée romane, autrefois murée (cl. anciens) : colonnette (chapiteau lisse), cordons d'imposte (bandeau incisé d'un grain d'orge et biseau) et baies couvertes chacune d'un

linteau découpé d'un arc en plein cintre ; si elle est en place, c'est qu'elle a été raccourcie de son extrémité inférieure.

B / rue de la Cadène : belle façade du xvie siècle au rez-de-chaussée en pierre et aux étages en pans de bois.

I : la tourelle comporte deux niveaux voûtés en berceau en plein cintre (visibles sur un cliché ancien montrant la tourelle éventrée, sa façade O étant alors détruite).

• **Bibliographie :** Drouyn 1899, 183-184 (évoque la fenêtre romane). *Saint-Émilion, son histoire, ses monuments, ses vins* 1972, 62-63. *Album Léo Drouyn* 1999, 48-51 (dessins des parties des xve-xvie s.). **Documentation :** *Casier archéologique* : note avec reproduction du plan cadastral de 1845 avant le percement de la rue ; dessin (de face). *Arch. Photos.* : cl. Estève (avant 1932) n°98 224 et Maleville n°54 158 : les 2 clichés montrent la fenêtre romane en place. *Cartes postales* anciennes. *Pell. PGG* n°332 (1993 : façades et détail de la fenêtre).

36. Maison romane, début du xiiie s. (15, rue Guadet ; cad. 428) (fig. 12 ; fig. 25)

Situation et plan de masse : édifice de plan barlong, à un étage, avec une annexe au S et une à l'O. D'axe E-O, il est bâti en retrait de la rue et englobe au N-E l'angle S-O d'un édifice plus ancien (cad. 466). Le niveau 3 a été gagné dans le volume du comble. Il présente ses petits côtés vers la voie publique et vers l'arrière, selon toute vraisemblance couronnés de pignons.

Fig. 25. Saint-Émilion, maison 36, début du xiiie siècle, 15, rue Guadet : arcades dans le rez-de-chaussée (cl. Lescorce).

Matériaux : maçonneries en pierres de taille de moyen appareil, à joints minces (0,8 à 1 cm en façade arrière). Elles sont bien conservées à l'intérieur, au niveau 1 (murs pignons O et E et mur goutterot N), ainsi qu'à l'extérieur en façade arrière / O (niveau 1). Les hauteurs des assises sont variables, notablement plus hautes dans le mur S, où la maçonnerie est bien conservée dans la partie arrière / O seulement. Les assises des murs N et O sont plus homogènes entre elles. Celles des écoinçons ne règnent pas aux mêmes niveaux.

La face S a été très perturbée par plusieurs campagnes de percements et les observations consignées ci-dessous sont données sous toute réserve, faute d'un relevé pierre à pierre avec chronologie relative des interventions. Toutes les portes et les arcades sont en arc brisé, avec arrière-voussure en arc segmentaire ; sauf pour celle qui est décorée (à l'O), elles ont des arêtes abattues de chanfreins concaves et des clefs d'arc. Un très grand nombre, voire la plupart des pierres du parement des façades O et S ont été changées.

A / face E / *niveau 1* : seule partie visible, du fait de l'adossement d'un corps tardif contre la façade. Elle est percée de deux baies : à droite / N, fente d'éclairage couverte d'un linteau évidé d'un arc en plein cintre aveugle ; à gauche, arcade. L'accès est de plain-pied dans le niveau 1, mais il semble que le sol de celui-ci ait été relevé. En conséquence, la question de l'existence originelle d'un escalier descendant reste posée.

B / face O (fig. 12) : elle présente un pignon sur ce qui devait être une arrière-cour, avec puits inclus dans le mur mitoyen de la propriété contiguë au N. *Niveau 1* : arcade dans l'axe de celle de la face E ; son tracé est brisé surbaissé, sans clef d'arc ; de la base de l'arc jusqu'à mi hauteur des piédroits règnent des colonnettes engagées composées de fortes moulures, avec chapiteaux courts et bases à deux tores, de type attique ; l'arrêt des colonnettes à distance du sol conduit à poser des questions : ce parti est-il simplement esthétique ou est-il imputable à l'existence originelle d'un mur bahut fermant ce percement (une pierre saillante sous la colonne droite en est-elle un vestige ?) ; une porte plus étroite et moins haute avait été aménagée à l'époque classique à l'intérieur de l'arcade. *Niveau 2* : curieuse fenêtre géminée couverte d'un tympan appareillé (grand linteau et trois pierres de découpes irrégulières, formant une assise), sous une archivolte en plein cintre (bûchée) ; deux baies étroites en plein cintre, s'achevant par des arcs en plein cintre échancrés dans le linteau (arêtes vives), étaient séparées par une colonnette (disparue). Les piédroits droits étaient façonnés en forme de fortes colonnettes, dégagées des piédroits par une gorge (celui de gauche / N est moderne) ; le tailloir de la colonnette gauche était décoré de rosettes, dont deux sont conservées sur le tableau, sur lequel se retourne le cordon. Les bases ont, disparu, complètement délitées, et les cordons d'imposte et d'appui sont bûchés (assises minces en place, des deux côtés de la baie pour l'appui et à gauche pour les impostes, constituées par les prolongations des tailloirs des colonnettes engagées). Une annexe adossée à son angle droit / S, a été détruite ; on distingue de minces vestiges de l'accrochage de ses murs. Deux portes la faisaient communiquer avec le rez-de-chaussée de la maison : toutes deux se poussaient de l'intérieur vers l'annexe, comme le prouvent leurs arrière-voussures, visibles à l'extérieur ; celle du rez-de-chaussée a des arêtes chanfreinées à l'intérieur de la maison et est dépourvue de clef ; celle de l'étage est murée. Au sommet du pignon, petite baie barlongue murée (arêtes chanfreinées).

L gauche / Face S / *niveau 1* : arcade très reprise, voire insérée postérieurement (clef d'arc ; arrière-voussure en arc brisé surbaissé). À l'extrémité O, massif saillant semi-circulaire et creux (puits ou latrine, en relation avec l'annexe adossée à la façade O ?). *Niveau 2* : deux fenêtres à croisée du XV^e^ siècle ; la croisée de celle de droite / E a été restituée. Vers la droite / E, annexe du XIX^e^ siècle, adossée à l'annexe médiévale en forme de tourelle, couronnée par une rangée de corbeaux, qui se dresse à l'angle S-E. Une porte ouvre sur la face E de celle-ci, au niveau 1.

I : seul le rez-de-chaussée est dans un état proche de celui de la construction originelle. Les étages ont été aménagés en appartements, avec ascenseur, au cours des deux dernières décennies. *Niveau 1* : il est divisé en deux nefs par une file longitudinale de trois arcades en arc brisé, aux arcs bien extradossés, pourvus de clefs et dont les arêtes sont abattues d'un chanfrein concave (fig. 25). Elles portent un mur qui est adossé, et non lié, aux façades à mur pignon E et O. Ces arcs retombent sur deux colonnes libres et deux colonnes engagées (?) dans les murs E et O, toutes quatre à tambours. Au vu de l'enterrement des colonnes, le niveau du sol paraît très exhaussé : trois assises de la colonne engagée O sont dégagées, tandis que seule une assise des colonnes libres est visible. En tout état de cause, une restitution du niveau du sol originel, à partir des colonnes, conduit à es-

timer que l'exhaussement est supérieur à un 1 m, ce qui pose la question des escaliers qui conduisaient des arcades d'accès, percées dans les façades, à ce sol restitué. Le haut des colonnes libres est constitué par un gros astragale à plusieurs registres toriques et un pseudo chapiteau, haute assise aux angles élégis de concavités, dont les arêtes se rejoignent au centre et au sommet de chaque face en dessinant une accolade, pointe vers le bas. La colonnette engagée O est surmontée d'un chapiteau à feuilles à trois registres : crochets d'angle en haut, feuilles terminées par de grosses boules au milieu et crochets au-dessus de l'astragale ; le tailloir est profilé d'un bandeau et d'un cavet ; il n'y a pas d'abaque.

Le plafond est porté par des solives parallèles aux petits côtés : elles reposent sur des liernes assises sur trois corniches en quart de rond, le long du goutterot N et au centre de la pièce, de part et d'autre du mur longitudinal porté par la file d'arcades. Dans l'angle N-E, constitué par le bâtiment plus ancien, la corniche est remplacée par trois corbeaux. Le dispositif de réception des solives sur le mur S est irrégulier et composé de corbeaux. Les seuls équipements sont deux grandes niches murales aux angles supérieurs arrondis, ménagées dans le goutterot N ; il n'est pas certain qu'elles appartiennent à la campagne originelle.

Programme : cette demeure, bâtie en retrait de la rue et dépourvue de boutique, ne paraît pas répondre au programme type de la maison polyvalente, avec organes d'échanges en front de rue. Le rez-de-chaussée, sans grande fenêtre, ni cheminée, est manifestement un espace utilitaire, quand l'étage, doté d'au moins une fenêtre géminée, pourrait avoir accueilli une pièce à vivre. Vu la largeur des deux arcades qui y donnaient accès, le niveau 1 pouvait accueillir une fonction de stockage, voir de commerce (du vin ?). La fonction des deux annexes est obscure. L'annexe postérieure était-elle en fait une galerie, menant vers un corps placé encore plus en profondeur dans la parcelle. Quant à la "tourelle" S-E, pour peu qu'elle soit contemporaine de l'enveloppe de la maison, devrait-on y voir un attribut de la qualité des commanditaires et occupants des lieux ? On serait donc tenté d'identifier dans cette demeure la maison d'un riche Saint-Emilionnais, n'exerçant pas de commerce de détail sur la rue, mais utilisant le rez-de-chaussée à des fins économiques, d'échanges ou domestiques.

Datation : elle peut se fonder sur le style du chapiteau de la colonne engagée O, sur le type de la porte et de la fenêtre géminée, enfin sur le profil concave des chanfreins. Ces caractères sont encore romans, en dépit du tracé des arcades et de leur structure à arrière-voussures. Ces indices incitent à proposer une datation dans le courant du premier tiers du XIII^e siècle.

• **Documentation** *: Pell. PGG* n°332 (1993 : façades O et E ; détails des baies), 589 (août 2008 : détails de la fenêtre géminée de la face O ; chapiteau de la colonne engagée O). *CN Lescorce* 2005.

37. Maison de la fin du XII^e s. (rue Guadet ; cad. 466)

Situation et plan de masse : édifice dont l'angle S-O est englobé dans la construction mitoyenne au S (cad. 428). La partie en front de rue, à l'E, semble avoir été évidée pour créer l'avant-cour de l'hôtel de la fin du XV^e siècle, aménagé dans l'emprise de la maison romane.

Matériaux : moyen appareil de pierre de taille.

L / face S / *niveau 1* : on ne voit plus qu'un segment de 4 à 5 m, partagé par le mur de façade E de la maison contiguë ; à l'avant / E de celui-ci, petite porte couverte en plein cintre, murée.

38. Maison de la fin du XIII^e s., *ruinée* (impasse de la Groulette ; cad. 21)

Situation et plan de masse : l'impasse qui longe la maison du XIV^e siècle (cad. 25), et qu'obstrue actuellement la mince construction de la parcelle cad. 22), se poursuivait autrefois en ruelle. En effet, son emprise se reconnaît encore dans deux murs avec baies médiévales, l'un en limite de la parcelle cad. 26 et l'autre qui est parallèle au premier. L'emprise du bâtiment auquel appartenaient ces baies et qui affrontait la ruelle est indéterminée.

A / face S / *niveau 1* : deux fentes d'éclairage.

39. Maison de la fin du XII^e s., *ruinée* (impasse de la Groulette ; cad. 26a)

Situation et plan de masse : niveau 1 du mur de façade seul conservé, sur l'ancienne ruelle. L'édifice pouvait avoir un plan oblong, d'axe E-O, formant le prolongement de la maison de l'angle de la rue Guadet (cad. 25), ou bien un plan balong, perpendiculaire à la ruelle. En tout état de cause, il atteste l'existence d'une ruelle desservant l'intérieur du grand îlot adossé à l'enceinte E. L'angle droit / O est peut-être conservé, mais est masqué par un pontet moderne.

Matériaux : moyen appareil de pierre de taille.

A / face N / *niveau 1* : trois percements contigus, en arc brisé (chanfreins ; absence de clef), avec arrière-voussures : une boutique, une porte et une arcade, toutes trois doublées d'une mince archivolte (très restaurée sur la boutique et sans reconstituer la continuité établie entre les trois archivoltes par de courts segments horizontaux). Elles étaient murées et ont été récemment démurées (avant 2005)

- **Documentation** : *Pell. PGG* n°332 (1993 : façades N, avant restauration). *CN Marin* (août 2005 : façade N, après restauration).

40. Maison de la fin du XII^e-XIII^e s. (2, rue du Marché / rue Guadet ; cad. 470 – ancien 314)

Situation et plan de masse : la propriété s'étend sur une très grande emprise, qui réunit plusieurs parcelles : on distingue au moins celles qui affronte la rue de la Cadène, déjà vaste sur le plan cadastral du XIX^e siècle, et celle qui fait l'angle des rues du Marché et Guadet. Elle comprend de ce fait plusieurs cours (une centrale et une à l'angle des rues) et corps de logis.

I : les photographies de la fiche du PSMV montrent plusieurs éléments médiévaux (non situés précisément dans la propriété) :

+ une colonne dans le jardin actuel, dont le chapiteau s'orne de volutes sous un abaque nu ; elle paraît tronquée de sa base ; pour peu qu'elle appartienne à un des bâtiments de cette propriété, ce pourrait être le vestige d'un dispositif de support de plafond, tel celui conservé dans la "Commanderie" ou d'arcs, comme dans les maisons 22 ; 36 et 51 ;

+ cave : plusieurs arcs, dont un départ avec corniche décorées de triangles sur la pointe sur le bandeau et de feuilles d'eau aux lobes arrondis vers le bas, sur le biseau ; un ancien silo, conduit de section carrée, s'évasant en tronc de cône.

- **Documentation** : *Cabinet WAGON*, Plan du PSMV, fiche n°154, avec photographies. *CN Lescorce* 2005.

41. Maison du milieu du XIII^e s. (24, rue de la Porte Brunet ; cad. 29)

Situation et plan de masse : édifice de plan barlong, d'axe E-O, mitoyen d'une maison au nord et dont la façade S longeait un *carreyrou* privatisé ; vaste jardin à l'arrière, s'étendant jusqu'à l'enceinte. Haut de deux étages, il comporte une cave et des souterrains. **Matériaux** : de la campagne la plus ancienne ne subsiste de visible à l'extérieur que la maçonnerie originelle de la façade S, bâtie en moyen appareil régulier.

A : façade sur rue rebâtie et souvent reprise. Baie simple du XV^e siècle au niveau 3.

I : seul le tiers arrière, de plan grossièrement carré, semble conserver des dispositions médiévales, soit un rez-de-chaussée – aux murs maçonnés – et une cave, pour l'essentiel évidée dans la roche. *Niveau 0* : on y accède par un large escalier droit, très repris, placé à l'arrière, dans l'axe de la porte sur rue actuelle, soit le long du mur N. Au-delà de l'arrivée de cette volée ouvre, dans le même mur, une arcade au tracé brisé, avec claveaux traversants, dépourvue de clef d'arc et avec arêtes vives ; elle passe derrière un massif vertical qui occupe le coin N-E et qui est donc postérieur. Elle est actuellement murée, mais donnait dans une partie excavée dans la roche, en arrière de la maison mitoyenne N, qui appartenait peut-être à l'origine au même ensemble. *Niveau 1* : les prin-

cipaux vestiges sont de deux ordres, baies et latrines. Quatre fentes d'éclairage barlongues percées dans le mur S, vers le *carreyrou*, sont maintenant murées ; elles ouvraient au fond d'embrasures ébrasées latéralement et au sommet, avec appui taluté. Le massif vertical, de plan carré, qui occupe l'angle N-E, renferme un conduit de latrines dont la fosse se trouve au dessous du niveau de la cave ; c'est un réaménagement, postérieur à l'arcade. De nombreux corbeaux font saillie des murs, dont beaucoup du XVI^e ou du XVII^e siècle ; pas plus que les trous de poutres, il ne permettent de définir le niveau de plancher originel, qui paraît avoir régné au niveau où commence la maçonnerie, posée sur le rocher.

Datation : le profil de l'arcade, les arêtes vives et les fentes d'éclairage indiquent une date qui n'est pas trop avancée dans le XIII^e s., sans doute le milieu du siècle.

42. Maison dite "La Commanderie", seconde moitié du XII^e s. et XV^e s. (rue de la Porte Brunet – place Cap de Pont / rue Guadet / escalette ; cadastre XIX^e s. : parcelle C 336 ; cadastre du XX^e s. : parcelle AP 32) (fig. 2 et 4 ; fig. 26, 27, 28, 29)

Situation et plan de masse : édifice actuellement libre de contiguïté sur trois faces (O, S et E). Il était autrefois mitoyen à l'E, du bâtiment adossé à la porte de la Cadène. La rue Guadet, qui fut percée entre eux vers 1870, l'amputa de sa façade O, tout en emportant le corps de logis perpendiculaire qui la reliait à la maison romane, à deux tourelles des XV^e-XVI^e siècles, contiguë à la porte de la Cadène. Le plan de masse originel se comprend bien à la vue des dessins de Léo Drouyn (fig. 26) et de celui publié par le baron de Marquessac en 1866.

Fig. 26. Saint-Émilion maison 42, dite "Commanderie", état en 1849 avant mutilation de la façade ouest et destruction de l'aile en retour, à gauche (dessin Léo Drouyn, SEA 38).

Des remaniements avaient eu lieu auparavant, au XV^e siècle, décrits par Drouyn 1899, 182 : "... À cette dernière époque (XV^e siècle), on a établi au sommet des murs un chemin de ronde avec des échauguettes en encorbellement sur l'un des angles. Cette maison est de l'époque des remparts, mais on lui a fait subir de grandes modifications à la fin du XV^e siècle ; presque toutes les fenêtres datent de cette dernière époque. Néanmoins on voit encore les dispositions romanes, mais seulement de l'extérieur".

Matériaux : ne subsistent de visible à l'extérieur que la maçonnerie originelle de la façade S et peut-être une partie de celle de la façade N ; à l'intérieur, le niveau 1 de la façade E est également conservé, comme l'assise de rocher sur laquelle elle est assise. Les maçonneries extérieures sont montées en pierres de taille très régulièrement assisées. Cependant, l'usure et les reprises rendent délicats, en l'absence

d'une campagne de relevés pierre à pierre, la détermination de leurs dimensions et l'appréciation de leurs modules. Certaines parties sculptées, notamment les colonnettes, cordon d'appui et cordons d'imposte (au moins dans la fenêtre droite) sont dans un pierre dure qui a bien résisté à l'érosion.

Façades : la description et les dessins de Drouyn, complétés par un dessin de Turner, sont indispensables pour restituer l'aspect initial des façades E, O et S, les seules documentées.

> "Un énorme contrefort, qui empâte l'angle sud-ouest, renferme les lieux d'aisance, établis à tous les étages, dont les divisions sont indiquées par des bandeaux ou simples ou ornés de dents de loup. Un autre contrefort, plat, s'avance sur le milieu des murs. Les fenêtres romanes du premier étage ont disparu et ont été remplacées par des ouvertures modernes. Six fenêtres répandaient une lumière abondante dans la chambre du second. Celles de l'est, donnant dans la rue des Grands-Bancs, ont été métamorphosées en croisées ; celles du sud et de l'ouest ont été murées ; ces dernières ont été refaites à plusieurs époques [fig. 4 et 26].
>
> Les fenêtres primitives ont la plus grande analogie avec celles du Palais Cardinal : deux ouvertures en plein cintre séparées par une colonne monolithe, et recouvertes d'une arcade en plein cintre également et qui retombe sur des colonnettes appliquées contre les piédroits. Les tailloirs sont ornés de quatre feuilles perlées et de dents de loup ; les chapiteaux, de feuilles d'olivier ou en forme de crochets ; les archivoltes, de dents de loup et de zigzags. Sur le tympan d'une de celle de l'ouest est une étoile enveloppée d'un cercle orné de têtes de clous" (détruite ; fig. 2 : dessin de Turner).

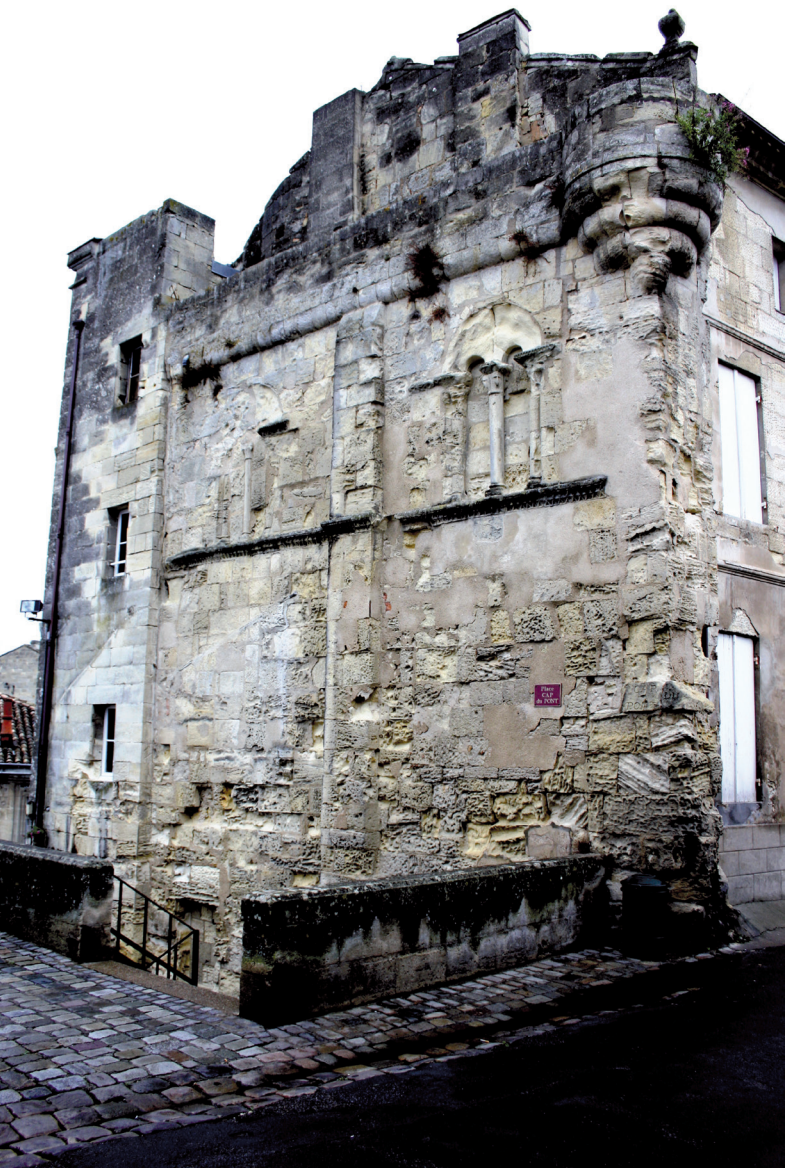

Fig. 27. Saint-Émilion maison 42, dite "Commanderie", pignon sud (cl. PGG).

La toiture paraissait avoir été transformée, peut-être au moment de la fortification de l'édifice : les pannes soutenant les embouts de chevrons étaient portées, à l'O comme au S, par des piliers (ils subsistent au S), ce qui paraît avoir ménagé une sorte de chemin de ronde.

* **face S** (fig. 27 et 28) : ce mur pignon est aujourd'hui la seule façade conservée dans un état proche de ce qu'elle était à l'origine ; cependant, du fait des campagnes de réaménagement des XV^e^ et XIX^e^ siècles, ainsi que de l'érosion des pierres, les plages de maçonnerie romane sont réduites. La composition s'ordonne autour d'un pilastre médian, d'un cordon d'appui régnant au niveau 3, et d'une deuxième horizontale, la galerie sommitale, portée en encorbellement sur une corniche en quart de rond ; solidaire de l'échauguette de plan circulaire, portée par 3 assises en quart de rond, sur un culot, ce dispositif appartient à une campagne du XV^e^ siècle, qui a également remonté le pignon, apparemment en retrait par rapport au nu extérieur du mur roman. Deux cheminées y ont été

adossées au xixe siècle, ce qui a conduit à murer les fenêtres géminées romanes. Le mur est cantonné à gauche / O par une tourelle de plan carré, très reprise, mais qui reproduit au moins la silhouette de la tourelle qui existait avant l'aménagement de la rue Guadet ; sur le dessin publié par le baron de Marquessac en 1866, on note que sa face S comportait des baies du xve siècle, ce qui indique qu'elle était creuse et contenait un petit espace, garde-robe ou latrines (cf. fig. 26). *Niveau 1* : aveugle actuellement ; à en juger d'après les grandes embrasures visibles à l'intérieur, il devait être percé de 3 longues fentes d'éclairage. *Niveau 2* : il est aveugle et semble l'avoir toujours été.

Niveau 3 : deux fenêtres géminées sont disposées de part et d'autre du pilastre. Leurs baies sont couvertes d'un tympan composé de deux dalles, dont le champ est évidé, à l'exception d'une bande à l'extrados qui simule une archivolte ; les décors qui devaient orner tant la bande d'extrados que le "fond de cuve" – à l'image de ceux dont Turner nous a gardé l'image – ont disparu, usé par une érosion qui délite l'épiderme des pierres. Elles sont découpées d'arcs en plein cintre, aux arêtes vives, qui retombent sur une colonnette centrale et des colonnettes engagées dans les piédroits (composées avec les assises de ces derniers). Les bases sont du type attique, profilé d'un mince tore, d'une scotie et d'un gros tore cantonné de griffes en volutes aux angles (bien conservées dans la colonnette gauche / O : fig. 28). Seuls les chapiteaux des colonnettes centrales sont intacts : le cliché Estève (avant 1932) montre l'accélération de l'usure des sculptures au cours du xxe siècle, car le chapiteau de la colonnette engagée gauche de la fenêtre droite / E était alors encore lisible. Sur la corbeille du chapiteau de la colonnette gauche / O, deux feuilles grasses issant d'un mince astragale torique recourbent leurs pointes sous les angles d'un abaque nu ; le tailloir a disparu, alors que le cordon d'imposte droite / E, en place, est profilé d'un bandeau chargé d'une frise de petits triangles sur la pointe, au-dessus d'un large biseau décoré de fleurs à quatre

Fig. 28. Saint-Émilion maison 42, dite "Commanderie", pignon sud, fenêtre gauche (cl. PGG).

pétales ; des grosses perles meublent les intervalles entre les fleurs. À droite / E, l'épannelage est plus sommaire : il a dégagé sous chaque angle de la face antérieure une protubérance ovoïde un thyrse (?), entourée d'un galon perlé ; les deux galons se poursuivent jusqu'au milieu de l'abaque, ici découpé, pour esquisser deux dés aux angles ; le bas de la corbeille est à peine aminci et la silhouette est lourde ; les cordons d'imposte présentent le même profil que celui du cordon de la fenêtre voisine, mais seul le bandeau est orné de la petite frise de triangles sur la pointe (conservée à droite / E ; celui de gauche a disparu depuis le cl. Estève). Le tailloir de la colonnette centrale présente également le même profil, mais sans décor. Le cordon d'appui régnant est profilé d'un bandeau nu, au-dessus de deux cavets chargés de bandes de chevrons.

* **face N :** la plus grande partie du mur pignon est masquée par le bâtiment qui s'y est accolé. Le sommet, qui est visible, est bâti en moyen appareil de pierres de taille à joints très fins. Depuis l'angle N-O, on observe un cordon qui règne sur toute la façade, excepté à l'angle N-E, sur moins de 2 m, zone perturbée par l'accroche de la nouvelle façade orientale. Ce membre est à rapprocher d'une rangée de trous carrés, percés plus de 1 m au-dessus : ils ne répondent pas au parti des trous de boulins ménagés en général dans un des angles inférieurs d'un bloc, mais découpés au milieu des blocs, caractère qui pourrait indiquer qu'ils relèvent d'une campagne d'aménagement (de fortification ?) ; un corbeau est fiché sous le trou le plus à l'O, mais on n'en voit pas sous les autres trous. Si cet état est roman, cela prouve que la maison n'était pas percée de fenêtres sur ses 4 faces, le mur N étant aveugle. Pour autant, on ne saurait assurer, en l'état des observations, que ce sommet de pignon n'appartient pas à la campagne du XV^e^ siècle, comme son pendant S. La porte murée, dans l'angle N-E, ne paraît pas d'origine.

* **face E :** les croisées décrites par Léo Drouyn ont disparu, la totalité de la façade ayant été reprise à la fin du XIX^e^ siècle et reculée, comme le prouve le retrait par rapport à l'angle S-E du pignon S.

* **face O :** façade détruite au milieu du XIX^e^ s., lors du percement de la rue Guadet. Elle est cependant assez bien connue grâce à deux dessins de Drouyn (*Album* 1999, 48-51 : fig. 26), à la description qu'il en donne dans le *Guide du voyageur* (1899), ainsi qu'à deux photographies des collections de la SHASE (fig. 4). L'angle S-O était effectivement cantonné par une tourelle de plan carré, en légère saillie sur la façade. À en juger par le plan de masse sommaire publié dans le plan de la ville de Léo Drouyn, et d'après son dessin SEA 38, un contrefort, plus ou moins central, épaulait la façade. Le *niveau 1*, très haut, n'est pas analysable ; il semble avoir été percé de plusieurs baies de plain-pied et de deux fentes d'éclairage haut placées, comme les trois du pignon S. *Niveau 2* : segment de cordon d'appui régnant dans la moitié gauche ; à droite, deux fenêtres classiques. *Niveau 3* : cordon d'appui régnant conservé sur presque toute sa longueur et longs segments de cordons d'imposte. À gauche / N, entre le contrefort médian et l'angle gauche de la façade, une fenêtre géminée avec archivolte en plein cintre avait perdu sa colonnette centrale. À l'extrémité droite, fenêtre du XV^e^ siècle, qui devait être à croisée et qui était couverte d'un linteau sculpté d'une grande accolade ; à sa droite, fenêtre géminée, qui devait être complète, mais murée (peut-être privée de sa colonnette centrale) ; sans doute est-ce celle-là qu'a dessinée Turner, à moins que ce ne soit la fenêtre nord. Son tympan portait "… une étoile enveloppée d'un cercle orné de têtes de clous" : en fait, le dessin est plus complet et montre une bande d'archivolte portant deux rangs de bâtons brisés et une fleur à six pétales en fuseaux allongés, doublement inscrite dans un hexagone aux pans concaves, puis un cercle que dessine un galon chargé de petits triangles posés sur la pointe (fig. 2). Si la colonnette centrale et le chapiteau de la colonnette engagée gauche / N ont disparu, celui de la colonnette engagée droite était alors conservé : sous un tailloir (bandeau et cavet) et un abaque nus, la corbeille caliciforme portait des feuilles grasses, dont le rendu maladroit ne permet pas de comprendre la morphologie ; l'arête du piédroit est représentée chanfreinée, avec congé supérieur en cuillère et avec petit listel, ce qui surprend, car ce type est plutôt gothique.

I : Léo Drouyn (1899, 182-183), en donne une description très détaillée et offre un plan de masse sommaire dans le plan de la ville (qui indique une colonne centrale) :

"La maison a deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. Chaque étage se compose d'une seule pièce, au milieu de laquelle s'élève un pilier destiné à soulager les poutres des planchers de l'étage supérieur et l'entrait de la charpente. Le pilier du rez-de-chaussée est en pierre, rond ; il est couronné d'un chapiteau et muni, aux deux tiers de sa hauteur, de deux corbeaux sur lesquels s'appuyaient des jambettes qui soulagent la poutre. Les piliers des deux étages au-dessus reposent directement sur celui du rez-de-chaussée ; ils sont du xve siècle, ainsi que les poutres de la charpente. Le rez-de-chaussée ne paraît pas avoir eu de porte à l'extérieur ; on y descendait par un escalier droit qui rampe contre le mur. Il était éclairé par de longues ouvertures en meurtrières, percées du côté de l'est et du sud, où des réparations postérieures les ont presque toutes cachées. Les autres étages, où l'on monte par un escalier du xve siècle, n'offrent rien de particulier... Un énorme contrefort, qui empâte l'angle sud-ouest, renferme les lieux d'aisance, établis à tous les étages...".

Niveau 1 : en dépit de la destruction de la façade O et de l'angle N-O, l'intérieur a été épargné, au moins au niveau le plus bas. Un support central, colonne à tambours, très blanche, pourrait être celle décrite par Drouyn (fig. 29) ; son chapiteau de type cubique, à épannelage bas seulement, est orné sur chaque face d'un feston ondé : c'est seulement sous ce motif que la corbeille s'amincit, en calice ; gros astragale en boudin. Deux corbelets reçoivent bien les jambes de force, qui soulagent les poutres maîtresses ; le niveau de celles-ci ne paraît pas bon, car elles entament le linteau d'une des fentes d'éclairage. On ne voit pas de solive, le plafond étant moderne, constitué de carreaux de plâtre beige jointoyés. Le petit côté S montre trois grandes fentes d'éclairage couvertes par des linteaux et très ébrasées vers l'intérieur, avec un appui taluté ; elles sont murées et invisibles de l'extérieur. Une porte en arc brisé, avec arrière-voussure segmentaire (murée) reliait un espace excavé à la pièce. Un conduit carré large et profond, serait le fût d'un puits.

Programme : tous les caractères de cette haute maison indiquaient un logis d'un personnage de qualité, bénéficiant d'un bon standard d'équipement (latrines), de vastes espaces (haut rez-de-chaussée), particulièrement bien éclairé (sur au moins trois faces) et dont les façades avaient fait l'objet d'une mise en œuvre soignée, avec décor recherché. La disparition des façades sur rue prive d'information sur l'existence de baies de boutiques. Si la fonction résidentielle est bien affirmée, l'étendue des fonctions économiques – notamment en rapport avec le commerce – ne peut être appréciée.

Fig. 29. Saint-Émilion maison 42, dite "Commanderie", colonne portant la poutre maîtresse du plafond du niveau de soubassement (cl. Lescorce).

Datation : les caractères du vocabulaire, tant du décor que des formes des baies, sont indéniablement romans, sans la moindre influence gothique. Rien ne s'oppose à une datation dans le courant de la seconde moitié du XII^e siècle.

• **Bibliographie :** Drouyn 1865, pl. 144 (silhouette de la "commanderie"). Marquessac 1866, pl. 6 (dessin du pignon S). Turner 1877 (dessin d'une fenêtre de la façade O). Drouyn 1899, 180-183. Serbat 1912, I, 201. *Saint-Émilion, son histoire, ses monuments, ses vins* 1972, 60-62 (photographie). Gireaud *et al.* 1987, 65 et 67 (3 photographies anciennes). *Album Léo Drouyn* 1999, 30-31 (dessins IV-2 : silhouette de la "commanderie") et 48-51 (dessins IV-4 et SEA 38 : façade S). **Documentation :** Drouyn*, Notes archéologiques*, t. 47 (440 *et sq*.). *Arch. Photos,* cl. Enlart (avant 1920) n°34 093 et Estève (avant 1932) cl. n°98 220. *Inventaire régional* : cl. Dubau 96 33 1037 X (contretype d'une photographie de la ville depuis le S-O, montant la "Commanderie avant le tracé de la rue Guadet, extraite de Stoerck 1868). *SHASE :* 2 photographies montrant la "Commanderie" avant le percement de la rue Guadet, notamment sa face O, détruite (cotes B3 et E1). *Pell. PGG* n°7 (1975 : cl. 7.7.1975 et 7.8.1975), 332 (façades E, O et S ; détails des fenêtres), 561 et 563 (août 2005 : pignon S et détails des fenêtres). *Cabinet WAGON*, Plan du PSMV (fiche n°323, avec photographies). *CN Lescorce* 2005.

43 à 45. 3 maisons du XIII^e s., *ruinées* (rue de la Porte Brunet ; cad. 33)

Situation et plan de masse : une large parcelle maintenant occupée par un jardin est close, sur la rue, par les façades de trois maisons dont ne subsistent que les rez-de-chaussée : le ou les étages sont détruits : il semble qu'il y ait eu une opération d'homogénéisation afin de transformer des façades ruinées en mur de clôture, car les façades sont dérasées à la même hauteur. Des caves s'étendent sous une partie des maisons, notamment au S : elles sont en grande partie creusées dans le rocher. Le régime de construction se caractérise par la présence de minces interstices entre les angles de ces façades, que l'on peut assimiler à d'étroits entremis. Cependant, le premier de ces espaces est occupé par une sorte de pilier aux angles chanfreinés : serait-il le vestige d'un état antérieur, par exemple à pans de bois ?

Matériaux : les maçonneries sont en moyen appareil de pierre de taille. Les arcs sont tous brisés, avec des nuances dans les tracés, et tous ont des arrière-voussures en arc segmentaire. Toutes leurs arêtes sont chanfreinées, avec congés inférieurs ; la présence des clefs n'est pas systématique. Les rez-de-chaussée s'achèvent tous par une plinthe haute de 2 assises en moyenne, dont la supérieure est biseautée pour rattraper le plan du mur supérieur.

De la gauche / N, vers la droite / S, on distingue :

* **maison n°43** : arcade formant boutique (assez étroite, pas de clef d'arc) et porte (clef d'arc), murées ; elles sont déchaussées, le niveau de la rue ayant été abaissé.

* **maison n°44** : large arcade, murée, au tracé brisé surbaissé.

* **maison n°45** : cinq baies de dimensions peu différentes, les deuxième et troisième étant un peu plus hautes ; les quatre premières forment une composition régulière : une porte, deux boutiques et une porte ; leurs arcs sont dépourvus de clefs et les chanfreins s'achèvent par des congés, triangulaires sur les portes et renflés sur les boutiques. Le cinquième arc est segmentaire et paraît le fruit d'une reprise : les assises ne filent pas au-dessus des arcs ; il est possible qu'ici se soit élevée une quatrième maison, comprenant également la porte du XIX^e siècle, en limite droite. Les portes semblent avoir été surélevées d'une à deux marches.

• **Documentation :** *Pell. PGG* n°332 (1993 : façades O).

46 à 49. 4 maisons de la fin du XIII^e s., occupées par le couvent des Cordeliers (rue de la Porte Brunet ; cad. 35) (fig. 8)

Situation et plan de masse : Léo Drouyn s'est douté qu'une partie des constructions appartenaient à un habitat antérieur à l'installation des Cordeliers ; par deux fois, dans son *Guide*..., il le suggère, sans l'établir avec clarté : "...ce qui me paraît plus probable, le couvent [...] n'était , avant la fin du XIV^e siècle, qu'un *pied-à-terre*, ou

plutôt un refuge, [et] n'avait que la petite chapelle dont le chevet se termine en face et à l'ouest de la galerie septentrionale du cloître…" ; plus loin, il poursuit : "Certaines ouvertures mêmes du pied de la façade me paraissent appartenir à un bâtiment qui serait antérieur à la chapelle et, par conséquent, à la prise de possession des Cordeliers, en 1338". La construction du couvent ne fut cependant vraiment autorisée que beaucoup plus tard, en 1383 (Tinel 1998). Les sources ne permettent donc pas de dater précisément les modifications, entre 1340 et la fin du siècle.

En fait, ce sont au moins quatre maisons qui ont été englobées dans le couvent des Cordeliers, et dont subsistent les façades sur rue, une partie des murs d'enveloppe et des caves ; c'est notamment le cas de la maison dans laquelle s'est "coulée" l'église. Si l'on peut, en conséquence, tenter la mesure de leur largeur, il reste difficile d'estimer leur profondeur, si ce n'est, peut-être, pour les deux bâtiments 48 et 49, dotés de caves.

Matériaux : moyen appareil régulier de pierres de taille ; les modules sont beaucoup plus petits au niveau 2. Les arcs sont parfaitement extradossés et leurs arêtes sont chanfreinées. Les arcs brisés n'ont pas de clef. Toutes ces baies sont murées, sauf une.

* **n°46, bâtiment N / église :**

A / face O : il ne reste plus aucune baie reconnaissable, du fait du percement du portail axial de l'église et des reprises qui l'environnent. La façade de l'église est bâtie en retrait par rapport à celles des maisons contiguës à droite / S.

L / face N : les fenêtres à remplages de la nef sont insérées dans une maçonnerie préexistante. Celle-ci se poursuit jusqu'à l'amorce de l'abside. Il est donc possible de former l'hypothèse que la nef correspond à une maison large et longue, vidée de tous les organes assurant les partitions dans les plans horizontaux et verticaux.

I : un rang de corbeaux, en place dans le goutterot gauche / N, pourrait indiquer le niveau du plafond de la maison, à moins qu'ils ne soient en rapport avec la charpente de la nef de l'église. Les pans coupés du chœur polygonal sont-ils insérés dans un corps de bâtiment préexistant ? La question peut être posée du fait de l'existence, dans une travée (au fond à gauche) de corbeaux sans rapport avec les voûtes, et au fond à droite d'une baie murée (cl. Marin). Il reste que ces éléments peuvent témoigner d'un premier état de l'église. Il y aurait une cave. Piganeau (1897, 43), parle d'une crypte, qui pourrait avoir été une cave.

* **n°47, bâtiment central N** : (fig. 8)

A / face O : bien qu'elle soit tronquée de sa partie gauche, sur une longueur impossible à évaluer, c'est elle qui conserve le plus d'éléments en élévation. *Niveau 1* : moitié d'une arcade segmentaire et porte en arc brisé, partageant le même pilier. *Niveau 2* : cordon d'appui régnant profilé d'un mince bandeau et d'un quart de rond. À gauche, vestiges d'une fenêtre, probablement géminée, à arcs trilobés (extrémité d'un linteau brisé en place), dont l'appui est trois assises au-dessus du cordon. À sa droite petite baie simple dont le linteau est échancré d'un arc brisé.

I : complètement remanié pour y installer une annexe (sacristie ?) de l'église.

* **n°48, bâtiment central S** :

Plan de masse : plan barlong, d'axe E-O, matérialisé actuellement par l'emprise de la cave.

A / face O / *niveau 1* **:** il est complètement ajouré par trois portes en arc brisé, avec piliers communs ; en outre, la première, à gauche / N, partageait un pilier avec la porte du bâtiment mitoyen au N. À la limite entre les deux étages, un haut pilier est assis à l'aplomb de celui qui sépare les baies du rez-de-chaussée : il est interrompu par un cordon décoré d'une frise de triangles qui règne sur trois faces ; au-dessus, la maçonnerie file avec celle de la maison voisine à gauche. Ce dispositif est difficile à interpréter : le pilier est-il le vestige d'une structure à pans de bois, ou la tranche d'un mur goutterot, contre lequel se serait appuyé l'édifice à sa gauche ?

I / *niveau 0* : la cave était initialement planchéiée, mais une voûte en berceau perpendiculaire à la rue y a été relancée, sans doute au XVI[e] ou au XVII[e] siècle. Sous la façade sur rue sont construits deux arcs, en plein cintre à gauche / S et segmentaire à droite / N, qui retombent au centre sur un pilier commun doté d'un chapiteau aplati et sommaire (bandeau et cavet) ; l'arc en plein cintre est recoupé par la voûte, signe indubitable de son antériorité. Ces deux arcs sont murés, mais il est possible qu'ils aient ouvert sur un espace évidé sous la rue. Contre le petit côté opposé, à l'E, est installé un escalier à deux volées séparées par un mur d'échiffre, la première montant du S au N et la seconde du N au S ; son débouché dans la maison est muré ; il semble fonctionner avec la voûte et en être contemporain. *Niveau 1* : dans le mur qui borde le cloître à l'O ouvre une grande porte en arc brisé, qui pourrait être un vestige de la façade arrière de la maison originelle. *Niveau 2* : depuis la rue, on observe dans le goutterot mitoyen gauche / N, une niche couverte en plein cintre, avec feuillures (probablement un placard mural). Il devait flanquer la cheminée dont on voit la trace de la hotte en entrant dans la cour de l'entreprise, à gauche.

* **n°49, bâtiment S** :

Plan de masse : il ne peut être qu'imparfaitement estimé car seule la cave fournit des indices ; or l'arrière en est inaccessible, sans doute comblé ; d'axe E-O, le bâtiment avait soit un plan tendant au carré (si la cave ne comptait que deux travée), soit barlong.

A / face O : complètement reprise, à l'exception, peut-être, de l'orifice de deux soupiraux de la cave.

I / *niveau 0* : il subsiste de la cave une travée oblongue, parallèle à la rue, définie par l'aplomb de la façade O sur rue et par un mur percé de deux larges arcades en arc brisé, actuellement murées. Il y avait donc manifestement au moins une autre travée, parallèle à la précédente. Ce mur supportait peut-être un refend au niveau 1. Le profil des arcades est inconnu, leur bases paraissant quelque peu enterrées. La cave était plafonnée ; les poutres, perpendiculaires à la rue, reposaient sur des rangs de corbeaux, l'un à l'aplomb de la façade, l'autre le long du mur aux arcades.

• **Bibliographie :** Piganeau 1897, 40 (composition au moment de la vente comme bien national), 43 (découverte d'une "crypte" sous la chapelle, dont la voûte était soutenue par un pilier – ou une colonne – supprimé et remplacé par un "arceau" ; cette pièce de 5 à 6 m^2 contenait 2 cercueils avec des "momies"). Drouyn 1899, 173-180 (couvent des Cordeliers) et 177 (bâtiments antérieurs). Gireaud *et al.* 1987, 66-74. Tinel 1998, 49. *Album Léo Drouyn* 1999, 51 (dessin des façades avec esquisses des arcs des rez-de-chaussée). **Documentation :** *Pell. PGG* n°332 (1993 : façades O), 561 (août 2005 : façades O) et CN 891 à 895.2009 (caves des maisons 48 et 49). *CN Marin* (août 2005 : façades O ; intérieur de l'église).

50. Maison du XIII[e] s. (6, rue de la Porte Brunet ; cad. 50)

Situation et plan de masse : édifice très large, dont la profondeur est incertaine ; il est actuellement en grande partie ruiné et en partie englobé dans une maison du XIX[e] siècle. On distingue au moins trois parties :

A : dans sa moitié N, l'espace entre la rue et une rupture de pente, une dizaine de mètres en arrière, définit une emprise ; il fait saillie, son angle N étant dégagé ; en revanche, sa limite S est incertaine, du fait de la reconstruction de la maison de l'emprise C ; sa limite N est le mur mitoyen avec la maison voisine ;

B : la seconde, dans l'axe de la première, se réduit à un mur de jardin, entre la propriété et la voisine au N, ainsi qu'à des vestiges au niveau de la rupture de pente évoquée ; les limites E et S de l'emprise sont incertaines ;

C : de la troisième ne subsistent que des fantômes d'arcades dans le mur de façade O de la maison reconstruite au XIX[e] siècle.

Matériaux : moyen appareil de pierre de taille. Tous les arcs des baies ont un tracé brisé, bien extradossés ; les encadrements et les intrados et encadrements des baies sont chanfreinés, ou ornés de moulures (pour les deux baies de A) ; elles sont toutes murées.

* **Corps A : face O sur rue** / *niveau 1* : le rez-de-chaussée du mur de façade seul subsiste. Son organisation est bien lisible ; se succèdent une porte, deux hautes baies barlongues, puis une porte ;

L / gauche / N : il est dégagé sur un peu plus de 1 m seulement, mais n'en est pas moins percé d'une porte en arc en plein cintre, qui paraît plus tardive que la construction originelle (xvie siècle ?). La maçonnerie est très perturbée.

* **Corps B :** le **côté O** est défini par la rupture de pente d'une barre rocheuse ; la maçonnerie assise sur le rocher s'est effondrée au cours de la deuxième moitié du xxe siècle (aux dires d'une voisine). Au *niveau 0*, qui est celui du rocher, une porte en arc brisé ouvre à l'extrémité N de la barre : elle devait donner accès à un niveau partiellement enterré. Il semble qu'un autre accès ouvrait sous cette porte, vers des souterrains, mais le remblaiement de la cour rend incertaine la configuration des lieux. On ne peut, en l'état des observations, définir les relations entre les percements de cette face et le corps A, bâti en avant : l'espace était-il couvert de façon continue ou une courette séparait-elle les deux ensembles ?

Le côté N est donc le mur séparant les jardins des deux propriétés contiguës. Il conserve trois équipements, pour partie enterrés (0,50 à 0,80 m ?) : une grande niche d'évier couverte d'un arc segmentaire, avec deux consoles à la base de l'arc, pour installer un rayon ; une cheminée, dont subsiste le contrecoeur en tuileaux ; un arc brisé étroit, retombant sur des piédroits courts, qui ne paraît pas être une porte ; peut-être une armoire murale.

* **Corps C :** vers l'extrémité S du bâtiment on distingue le haut d'une baie barlongue, du même type que celles du corps A, et une demi arcade à l'extrémité droite / S. Elle s'adossait à un massif qui paraît avoir reçu une façade, ou simplement une arcade, enjambant la rue.

- **Documentation :** *Pell. PGG* n°561 (août 2005 : façades O).

51. Maison du début du xiiie s. (5 et 7, rue de la Porte Brunet / escalette A. Goudicheau ; cad. 55 et ex cad. 56 – actuel cad. 399) (fig. 10 ; fig. 30)

Situation et plan de masse : grand édifice de plan oblong, d'axe N-S, occupant deux parcelles traversantes, implanté sur une rupture de pente entre la rue de la Porte Brunet et une ruelle (escalette) à l'arrière. Ce fort dénivelé est à l'origine de la disparité du nombre de niveaux : deux sur la rue, à l'E, et trois à l'O, sur la ruelle : le premier niveau sur cette façade secondaire est enterré du côté de l'avant et comptera comme un niveau de soubassement. Son plan irrégulier donne aux espaces qui le composent des plans quelque peu trapézoïdaux. Du N au S il mesure hors œuvre près de 23 m et dans œuvre environ 21,60 m, mais un refend transversal postérieur, d'axe E-O, divise le volume en deux propriétés distinctes, deux cinquièmes au N environ et les autres trois cinquièmes au S, ce qui correspond au partage de propriété lisible dans le parcellaire.

Matériaux : moyen appareil régulier de pierre de taille de grand module, à la surface bien dressée, et aux joints minces (inférieurs à 1 cm). Les profils des cordons sont sommaires (bandeau, éventuellement incisé d'un grain d'orge, au-dessus d'un chanfrein). Les reprises ont été très considérables sur la façade arrière / O, où plus des trois-quarts des pierres ont été changés.

A / face E / rue de la Porte Brunet : la façade principale ne conserve aucune partie médiévale dans sa moitié méridionale, complètement reprise, mais présente au niveau 1 un certain nombre de vestiges et de fantômes d'arcs sur sa moitié N : rapprochés des arcs conservés au pignon N, ils permettent de proposer de restituer un rez-de-chaussée complètement ajouré d'arcades segmentaires, soit quatre dans cette moitié N.

L droit / N : ce petit côté est masqué par une construction postérieure. Cependant, sa maçonnerie est bien conservée, notamment au rez-de-chaussée. *Niveau 0* : il est possible qu'une cour en contrebas de la rue ait bordé cette façade. Dans cet espace couvert actuellement se voit un puits à margelle bien appareillée et un arc segmentaire, bandé dans le mur de soutènement de la rue, qui évoque un escalier. *Niveau 1* : il était ajouré d'au moins

Fig. 30. Saint-Émilion, maison 51, début du XIIIe s., 5-7, rue de la Porte Brunet : revers du mur pignon nord, arcades retombant sur une colonne au rez-de-chaussée (cl. Lescorce).

trois arcades, couvertes d'arcs segmentaires au tracé très tendu, avec étroits piliers communs ; elles sont murées et mutilées ; entre les deux arcades situées entre le refend et la rue s'adosse à l'intérieur une colonne à tambours qui monte depuis la cave ; son liaisonnement avec les arcades est effectif (fig. 30). Le mur pignon est solidaire de la façade sur la rue, car les assises filent à l'angle gauche / E, avec les seules pierres bien en place sur la façade E. *Niveau 2* : dans la partie E, entre le refend et la façade sur rue, est percée une fente d'éclairage barlongue, au fond d'une large embrasure ; elle est murée.

B / face O / escalette : elle est également très reprise. Une partie des maçonneries originelles est en place, notamment les chaînes d'angle. De ce fait, il est possible que le petit côté S, contigu à une maison, soit également conservé. *Niveau 0* : diverses plages de maçonnerie conservées, dont l'angle S-O ; à la limite entre les deux parcelles qui se partagent la maison ouvre une très longue fente d'éclairage (six assises, soit près de 2 m de haut), couverte par un linteau échancré d'un arc en plein cintre ; elle est très ébrasée à l'intérieur ; environ 2 m à sa droite / S ouvrait une autre fente dont subsiste le piédroit droit. *Niveau 1* : court segment de cordon d'appui au centre de la façade et deux longs segments de cordons d'imposte, à l'angle N-O et au centre, au-dessus du cordon d'appui ; des assises minces portant des traces de bûchage attestent que les cordons étaient continus :

ils définissent un registre percé de baies, probablement de fenêtres géminées ; une plage de maçonnerie qui semble appartenir à la construction originelle et s'étend entre les deux cordons conservés au centre de la façade évoque un trumeau entre des baies. *Niveau 2* : il est dérasé. Dans le quart gauche de la façade, au-dessus des deux fenêtres barlongues, deux segments de cordon définissent peut-être le niveau des fenêtres de cet étage. Corbeau au sommet de l'angle N-O.

I / *niveau 0* : il est très haut dans œuvre (5,70 m), ce qui lui donne un volume considérable. Son accès originel, depuis l'escalette, est incertain, car les percements ont été repris. Toute l'enveloppe et la structure portante sont en place. Cette dernière se compose de cinq arcs brisés (arêtes vives) retombant sur quatre colonnes libres (dont trois sont engoncées dans des maçonneries qui les ont transformées en gros piliers de près de 1 m de côté : fig. 10) et sur des piliers engagés aux deux extrémités N et S ; les tailloirs ont souvent été bûchés : celui du pilier engagé N, bien conservé, est profilé de trois registres au profil biais (bandeau incisé d'un grain d'orge, léger renflement convexe et biseau). La deuxième colonne en partant du N est la seule colonne dégagée : au-dessus d'un astragale torique, la corbeille porte de larges feuilles grasses qui retournent leurs pointes sous les angles du tailloir profilé d'un bandeau et d'un cavet. Les autres chapiteaux, quand ils sont visibles, sont partiellement bûchés. Ces supports portent un mur médian longitudinal N-S : celui-ci s'achève par une corniche (profil : bandeau et quart de rond) qui offre, de chaque côté du mur, un repos à mi profondeur pour les poutres du plafond, disposées perpendiculairement aux grandes façades, selon un axe E-O. Cette corniche est absente sur les murs d'enveloppe : les poutres étaient reçues par des corbeaux, fortement repris dans le mur E. L'angle S-O est occupé par un massif qui pourrait être une descente de latrines. Contre le mur N, gros massif de plan rectangulaire accolé à une étape inconnue, qui masque partiellement la retombée de l'arcade la plus au N sur le pilier engagé.

La travée O, parallèle à l'escalette, s'évasait du N au S, pour former un trapèze de plus de 21 m de long sur une largeur de 4,80 m à près de 6 m. La travée E fut en grande partie excavée dans le rocher. Dans la propriété N elle est divisée en deux dans le sens de la hauteur. Le bas est couvert par une voûte en berceau relancée au xvie ou au xviie siècle. Le haut (2,70 m) est couvert par un plafond qui règne à la même hauteur que celui de la travée O : en même temps qu'on voûtait le bas, furent percées dans le mur N deux arcades cintrées, également de facture classique ; leur retombée commune médiane enserre un fût de colonne à tambours, qui traverse le plancher et s'achève au niveau 2 par un chapiteau (fig. 30). La fonction de ce support, ici adossé à un mur pignon, ne s'explique pas ; il ressemble aux colonnes isolées portant la poutraison, au centre d'un volume.

Niveau 1 : le mur de refend porté par la file de colonnes et le mur diaphragme qui les surmonte est conservé jusqu'au toit actuel. Dans la moitié N, le seul vestige observable est un piédroit de porte avec le départ d'un arc.

Programme : cette maison exceptionnellement vaste montre plusieurs dispositifs qui la rendent apte au stockage (vaste niveau 0) et à l'échange (faces E et N complètement ajourées d'arcades). Il pourrait donc s'agir d'une maison polyvalente, d'une grande ampleur, appartenant à un membre d'une famille patricienne. La perte presque complète des étages de ses façades prive cependant d'informations pour juger de la qualité de sa mise en œuvre.

Datation : le tracé des arcs (brisés ou segmentaires), ainsi que le profil des tailloirs, le chapiteau à feuilles larges enfin sont en faveur du début du xiiie siècle.

• **Documentation :** *SHASE*, photographie montrant les façades arrière de la rive O de la rue de la Porte Brunet (sans cote). *Pell. PGG* n°561 (août 2005 : façade O du cad. 55) et CN 859 à 866.2009. *CN Marin* 2005 (août 2005 : façades avant et arrière, avec détails ; façade latérale N ; intérieur : arcades et chapiteaux, avec détails). *CN Lescorce* 2005. *CN Lucu* 2009. *Inventaire* : photographie de 1868 in Stoerck (cl. Dubau 96.33.1037 X : façade O).

52. Maison du xiiie s. (1, impasse de la Porte Brunet ; cad. 75)

Situation et plan de masse : maison de plan barlong et d'axe N-O – S-E, affrontant par son petit côté S une ruelle, transformée en impasse par l'aménagement de la rue Guadet. Elle occupe la totalité d'une parcelle en lanière, sur un terrain en forte déclivité, disposée parallèlement aux courbes de niveaux et dont le flanc ouest

est proche de la rupture de pente. De ce fait, la maison qui ne compte que deux niveaux (étage et rez-de-chaussée), a cependant dû aplanir le terrain pour s'installer : c'est ce qui apparaît au niveau 1, où le rocher est encore visible à plusieurs endroits sous le mur goutterot E ; en outre un contrefort au sommet taluté est appliqué contre la façade O, en son milieu, dans l'axe du refend supposé.

L'extension originelle du bâtiment est incertaine, car il obture les baies de la façade arrière de la maison sise au N-E (n°53, cad. 73). On peut former deux hypothèses : soit elle était contemporaine de cette maison et était alors courte : sa faible profondeur dégageait la façade arrière de la maison cad. 73 ; une extension ultérieure serait venue obturer les baies. Soit elle appartient à une campagne postérieure à cette maison cad. 73 et serait d'emblée venue s'adosser à elle en masquant une partie de sa façade arrière. Elle est couverte par un toit en appentis selon l'axe de la maison.

A / impasse de la Porte Brunet : la façade est enduite et ne laisse apparaître aucun percement médiéval. Son rez-de-chaussée est pourtant presque intégralement conservé, ainsi qu'il se voit de l'intérieur. D'ouest en est on dénombre une grande porte (couverte d'un arc trop endommagé pour que son tracé puisse être identifié), une fente d'éclairage (dans une embrasure de section barlongue, avec deux corbelets pour en porter le linteau) et une porte (en arc brisé, avec arrière-voussure en arc segmentaire bombé). La porte, percée à un niveau plus élevé, devait ouvrir directement sur un escalier droit menant à l'étage ; cette position permettait d'économiser l'emprise de plusieurs marches.

I / *niveau 1* : c'est le seul niveau qui conserve des aménagements médiévaux visibles. Il a été en partie excavé dans le rocher, mais bénéficie d'un accès de plain-pied vers le jardin, au S-O. À en juger par des restes d'arrachement sur le goutterot O il semble qu'un refend était disposé à mi profondeur, à peu près dans l'axe du contrefort. Dans le goutterot E on observe un corbeau, partiellement conservé, et des traces d'éventuels autres corbeaux ; ces vestiges sont peut-être indicatifs d'un système de couvrement à lierne sur corbeaux le long des goutterots et solives transversales reposant sur les liernes ; le plafond actuel est cependant contemporain.

Dans le goutterot S ouvre une porte, vers le sud : sa face est tournée vers l'intérieur (chanfreins) ; elle se poussait donc vers le jardin, ou bien donnait sur la logette d'une latrine, disparue.

- **Documentation** : *PGG* CN 881, 883 et 884.2009.

53. Maison du XIII^e^ s. (15, rue de la Porte Brunet ; cad. 73)

Situation et plan de masse : maison d'axe N-E – S-O, affrontant la rue par un petit côté. Elle occupe la totalité d'une parcelle en lanière, sur un terrain en forte déclivité de l'avant vers l'arrière, et dont l'extrémité S-O est proche de la rupture de pente, parallèle à la rue. De ce fait, la maison compte deux niveaux sur la rue (étage et rez-de-chaussée) et un niveau de soubassement supplémentaire à l'arrière.

A / rue de la Porte Brunet : la façade, enduite, ne laisse apparaître aucun percement médiéval.

B / façade O : ce mur est mitoyen avec la maison cad. 75, au S-O. Sa partie basse, observable depuis cette maison, montre une maçonnerie en moyen appareil de pierres de taille bien assisées. En revanche, c'est seulement depuis l'intérieur que sont visibles les trois fentes d'éclairages qui éclairaient ce niveau bas : elles sont ménagées dans des embrasures de sections barlongues, très ébrasées latéralement et avec appui taluté ; la 3^e^, au S, est en grande partie oblitérée par la retombée de la voûte mise en place postérieurement. Il ne semble pas y avoir eu de porte percée sur cette façade.

I : seul le niveau de soubassement paraît conserver des dispositions médiévales. La pièce, de plan barlong, est couverte par une voûte en berceau en plein cintre, montée dans un deuxième temps (elle recoupe en effet une baie de la façade B), peut-être au XVI^e^ siècle (sa mise en œuvre n'est pas de facture médiévale). On y accédait depuis l'extrémité orientale, par un escalier, porté par une voûte rampante adossée au mur latéral S : il débouchait, semble-t-il, directement sur la rue. Enserré entre le mur goutterot S et la retombée de la voûte en berceau,

qui forment une cage, il est actuellement muré, mais la voûte rampante est conservée ; une porte, ménagée dans la retombée de la voûte en berceau, donne accès à une logette étroite qui paraît correspondre au palier bas de cet escalier. Un soupirail prenait le jour sur la rue, à l'est.

- **Documentation** : *PGG* CN 882.2009.

54. Maison de la seconde moitié du XIII^e^-première moitié du XIV^e^ s. (Tertre des Vaillants ; cad. 265)

Situation et plan de masse : maison de plan barlong, d'axe E-O, occupant la partie N d'une grande parcelle d'angle ; elle est mitoyenne d'un corps d'axe N-S, qui ne présente aucun vestige médiéval visible.

Matériaux : pignon N en moyen appareil de pierres de taille. Autres façades enduites.

A / face E / *niveau 1* **:** les seuls éléments médiévaux visibles se trouvent à ce niveau ; ce sont 2 minces baies barlongues à encadrement chanfreiné.

L / face N / pignon / *niveau 2* : du fait de la forte déclivité du tertre des Vaillants, ce niveau se trouve presque de plain-pied avec le jardin qui borde le pignon N de la maison. Près de l'angle N-E ouvre une porte surélevée de quelques marches ; elle est couverte d'un arc brisé clavé : 4 claveaux seulement, courts et larges, bien extradossés ; chanfreins concaves ; absence de clef d'arc. La position de cet arc, très proche du pan E du toit laisse entendre que cette façade pourrait avoir été dérasée. Plus à droite, fenêtre barlongue moderne ; en dessous, petite baie carrée gothique, à encadrement chanfreiné.

Programme : en dépit du petit nombre d'informations disponibles pour décider avec certitude d'un programme, on se doit de souligner le petit nombre d'ouvertures sur la rue et l'absence d'arcades de boutiques. Le caractère résidentiel paraît dominant.

Datation : si les chanfreins concaves sont un trait romanisant, il doit composer avec l'encadrement complètement chanfreiné des petites baies carrées ou barlongues et l'arc de la porte, qui sont nettement gothiques. Il est proposé une datation vers la fin du XIII^e^ ou le début du XIV^e^ siècle.

- **Documentation** : *Pell. PGG* n°563 (août 2005 : façades N et E).

55. Vestiges : voir texte dans le n°6

Éléments isolés à vérifier

Les éléments isolés suivants sont peut-être indicateurs d'unités architecturales plus complètes, mais leur étude dans leur contexte n'a pu être menée.

* **Maison 4, rue du Clocher (cad. 332)** : porte couverte d'un arc clavé, brisé surbaissé (arêtes chanfreinées), dans une ancienne cour.

- **Documentation** : *CN Lescorce* 2005.

* **Maison 4bis, rue de la Cadène (cad. 329)** : évier aménagé dans une niche couverte d'un arc segmentaire, recoupée par un plancher qui masque la pierre d'évier ; à la base des arcs, consoles pour supporter un rayon.

- **Documentation** : *CN Lescorce* 2005.

* **Maison 6bis, rue de la Porte Saint-Martin** : une colonne porte une poutre d'un niveau partiellement excavé ; chapiteau sommaire, lisse, avec haut tailloir, courte corbeille à peine épannelée et astragale en boudin.

- **Documentation** : *CN Lescorce* 2005.

* **Maison 11, rue de la Petite fontaine (cad. 437)** : à l'intérieur, conduit porté par des séries de consoles à ressauts, qui pourrait être un chéneau.

- **Documentation** : *CN Lescorce* 2003.

* **Maison 12, rue de la Porte Sainte-Marie** : porte sur une façade latérale, dérasée, donnant sur l'impasse ; il en subsiste le couvrement, en arc brisé, avec arêtes chanfreinées.

- **Documentation** : *CN Lescorce* 2005.

* **Maison 12, rue de la Porte Bouqueyre** : un mur conserve trois arcades qui retombent sur des supports isolées ; elles sont murées et recoupées par un niveau de sol extérieur qui règne à hauteur de la retombée des arcs.

- **Documentation** : *CN Lescorce* 2005.

* **Maison 22bis, rue de la Porte Bouqueyre** : un pilier est adossé à (ou inséré dans) la façade sur rue, au rez-de-chaussée, juché sur un socle très haut ; ses angles son abattus d'un chanfrein et sa base est composée par les grands congés en quart de sphère qui achèvent les chanfreins. Le chapiteau est composé d'un haut tailloir lisse, d'une corbeille réduite à des moulures (doucine entre deux tores) et d'un mince astragale.

- **Documentation** : *CN Lescorce* 2005.